



## Huitième séance

Vendredi 10 juin 2011, 10 h 05

Présidence de M. Hernández Sánchez

### RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL: DISCUSSION (SUITE)

*Original espagnol:* Le PRÉSIDENT

Nous reprenons la discussion sur les rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

*Original allemand:* M. SOMMER (*travailleur, Allemagne*)

Le rapport du Directeur général du Bureau international du Travail décrit avec exactitude la situation sociale des personnes et des marchés du travail quatre ans après la crise économique et financière mondiale.

Mais les travailleurs et leurs familles dans le monde souffrent toujours des conséquences de la crise et d'une mauvaise gestion de celle-ci: perte de leur emploi, réduction des prestations sociales, libéralisation à mauvais escient des droits des travailleuses et des travailleurs, augmentation des impôts et des dépenses.

Ce sont eux qui portent le poids des efforts pour limiter les dégâts causés par la cupidité effrénée des banques. Cette crise a clairement montré où peut mener la dérégulation des marchés financiers et commerciaux. De fait, il est plus que temps d'ouvrir la voie à une nouvelle ère mondiale de justice sociale.

Même si je salue respectueusement l'optimisme du Directeur général, force m'est de constater que nous sommes encore loin de l'objectif d'une mondialisation socialement équitable, et nous ne sommes pas à l'abri d'une rechute dans les vieilles doctrines du Consensus de Washington.

Pour permettre l'avènement d'une nouvelle ère mondiale, c'est maintenant que nous devons nous employer à en définir le modèle. L'OIT ne saurait se borner à porter assistance d'une façon ou d'une autre. Elle doit être la force motrice pour introduire davantage de justice sociale.

Les travailleuses et les travailleurs du monde entier attendent de l'OIT qu'elle assume à cet égard un rôle de chef de file. Cette institution doit se souvenir des atouts qui sont traditionnellement les siens et redevenir l'institution pour l'établissement de normes. Elle doit définir, au plan international, des normes sociales et du travail et en surveiller l'application de manière efficace. C'est ce que nous attendons d'elle.

Je me réjouis tout particulièrement que cette 100<sup>e</sup> session de la Conférence doit produire, pour

plus de 100 millions de travailleurs domestiques, une nouvelle convention qui donnera plus de droits à ces hommes et ces femmes qui travaillent avec ardeur et sérieux. Mais il nous faut en même temps garder présent à l'esprit que cette convention est pour l'instant la dernière au programme de l'OIT. Nous n'avons rien de prévu concernant l'établissement de nouvelles normes. Pourtant, nombreuses sont les situations préoccupantes dans le monde qui mériteraient que cette Organisation s'y intéresse.

Je regrette que le Directeur général n'ait pas attiré l'attention sur ce point. Les motifs pour établir de nouvelles normes ne manquent pas et j'en nommerai deux, sans toutefois m'y attarder de façon exhaustive.

Tout d'abord, le travail précaire et informel; contraire à la dignité humaine, il sape tous les efforts en faveur de la protection et de la justice sociales. Lutter contre la précarité d'emploi sous toutes ses formes, telle est la mission que l'OIT doit se fixer. Il est temps, par la mise en place de normes adéquates, de trouver une parade à la dévalorisation continue du travail, et nous ne saurions accepter que les travailleurs et les travailleuses dans le monde soient traités comme des moins que rien.

Deuxièmement, les bouleversements en Afrique du Nord ont été initiés par des jeunes qui ne sont pas descendus dans la rue uniquement au nom de la démocratie, mais aussi pour s'ouvrir des perspectives d'avenir. Leur courage devrait inciter l'OIT à se fixer pour mission de mettre un terme au scandale que constitue le chômage des jeunes, en établissant des normes claires. L'OIT doit être le garant des droits et de la protection des travailleuses et des travailleurs. Pour cela, les bureaux régionaux et nationaux doivent être, bien plus qu'avant, les porte-étendards des normes sociales et du travail. Ils ne doivent jamais entrer dans le jeu des tenants du pouvoir qui violent les droits fondamentaux des travailleurs. Les représentants de l'OIT dans le monde réel doivent être visibles et faire entendre leur voix en tant que représentants d'un système mondial des droits de l'homme.

L'OIT doit être le centre de compétence pour ce qui concerne le monde du travail. Elle doit également en être le porte-parole face aux institutions de la gouvernance mondiale.

Ce ne sont pas les possibilités d'action qui manquent. Les gouvernements du G20 ont appelé l'OIT, sous la pression des syndicats, à œuvrer à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, plus équitable.

A la table des négociations du G20, l'OIT est désormais dans l'obligation d'apporter sa contribution, sans quoi la politique mondiale se fera sans elle et les droits sociaux ne seront jamais à l'ordre du jour. C'est sous le maître-mot de «cohérence» que, ces dernières années, l'OIT a développé ses contacts avec le FMI, la Banque mondiale et l'OMC. C'est bien, mais l'OIT doit être plus que jamais le gardien des valeurs mondiales contre les vieux modèles politiques du Consensus de Washington. Pour s'assurer un rôle de premier plan dans le débat mondial, elle se doit d'adopter sa propre position intellectuelle.

L'expertise dans le monde du travail est l'image de marque de l'OIT, et nous devrions l'exploiter davantage vis-à-vis des institutions de la gouvernance mondiale.

C'est un fait que les valeurs et les politiques de l'OIT sont plus nécessaires que jamais. D'où la nécessité de renforcer cette importante organisation. C'est pourquoi je soutiens l'appel du Directeur général à une réflexion sur ce que devrait être à l'avenir le rôle de l'OIT. Je suis prêt, pour ma part, à apporter une contribution constructive à ce débat.

---

*Original espagnol: M. MARTÍNEZ (travailleur, Argentine)*

Nous sommes d'accord avec le Directeur général qui souligne dans le rapport que la justice sociale est l'objectif principal de l'OIT et que la lutte pour la justice sociale est le fait des travailleurs. Nous traversons une crise sociale parce qu'il ne saurait y avoir de justice sociale lorsque sont mises en œuvre des politiques de réduction des salaires et de flexibilité au travail. Nous pensons que l'OIT doit être présente au G20, mais qu'elle doit être vigilante pour ne pas adopter des positions qui ne servent qu'à justifier de nouveaux ajustements et ne visent qu'à restreindre les droits du travail, ce qui accroît le chômage, la pauvreté et la marginalisation.

Le monde a le choix: le capital financier ou le capital de l'économie réelle, de la production et du travail. De fait, comme le soutient le Directeur général, nous ne pouvons pas nous permettre de nous tromper. Nous devons savoir faire la différence et bien comprendre l'époque actuelle, faute de quoi nous risquons de voir encore bien des gens descendre dans la rue. Dans notre région, nous réclamons que les institutions financières issues de Bretton Woods fassent amende honorable. Elles ne défendent que le capital financier, ne formulent pas les politiques nécessaires pour améliorer les conditions de vie des populations. Depuis des années, nous avons la démocratie sur notre continent. Au moindre signe de faiblesse ou d'attaque, UNASUR intervient promptement pour défendre les institutions et la continuité démocratique. Cependant, il n'en va pas de même pour ce qui est du développement productif et social. Nous l'avons dit: dans certains pays, l'économie prend le pas sur la politique alors qu'elle devrait lui être subordonnée et demeurer au service de l'homme.

Dans certains pays, on ne connaît pas encore la démocratie: il y a la violence, les assassinats, la persécution syndicale et l'absence de dialogue social, de liberté syndicale et de négociation collective. C'est à l'Etat qu'il incombe d'encourager la négociation collective, de protéger la liberté syndicale, de combattre l'emploi informel, de reconstruire une société de salariés fondée sur l'économie réelle. Ce n'est qu'ainsi que le dialogue social pourra être efficace.

Nous exigeons une cohérence du système international pas seulement dans des déclarations formelles, mais dans des actions concrètes contre les atteintes systématiques aux droits fondamentaux.

En Argentine, nous avons instauré une négociation collective permanente pour accompagner la croissance de l'activité et de l'emploi, relever le salaire minimum, combattre le travail informel, mettre en place des allocations familiales universelles et garantir l'accès à la retraite.

Nous avons obtenu de bons résultats, mais il reste encore beaucoup à faire si nous voulons venir à bout de la pauvreté, de l'exclusion et du chômage qui frappent encore une bonne partie de la population.

Le mouvement syndical argentin dans son ensemble revendique la création d'un conseil de développement économique social, instance au sein de laquelle seraient débattues les politiques publiques en vue d'en finir avec la dette sociale. Nous sommes convaincus que l'importance de la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, doit être défendue. Les travailleurs ne veulent pas que le socle minimum soit utilisé pour faire payer aux travailleurs le coût de la crise. C'est une nécessité pour l'OIT que de s'occuper des groupes les plus vulnérables et c'est la raison pour laquelle nous soutenons la convention sur les normes pour les travailleurs domestiques.

Dans son rapport, le Directeur général indique que lorsqu'on aspire à un monde de justice sociale, il ne faut pas être prisonnier d'un idéalisme irréalisable. Je répondrai par les mots d'un illustre écrivain argentin, José Ingenieros, selon lequel il faut être animé d'un idéal pour pouvoir atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. Les travailleurs croient en l'idéal de justice sociale et, comme cela s'est produit en Argentine, les moyens d'instaurer la justice sociale existent pour autant que l'on en ait la volonté politique, l'équanimité et le courage de le faire. Le temps de la justice sociale est venu, le temps des travailleurs est là.

---

*Original anglais: M. LOKUGE (ministre du Travail et des Relations professionnelles, Sri Lanka)*

C'est pour moi un honneur et un privilège que de m'adresser à la 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail au nom du gouvernement de Sri Lanka, emmené par Son Excellence Mahinda Rajapakse, notre Président. Comme vous le savez tous, la Conférence rassemble des pays très différents, petits ou grands, développés ou en développement, aux expériences très diverses, dans leur effort pour promouvoir un travail décent et productif pour les hommes et pour les femmes dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

Au nom de ma délégation, je tiens à remercier le Directeur général du BIT pour son rapport très utile et stimulant qui nous présente un cadre stratégique complet sur le thème: *Une nouvelle ère de justice sociale*. Le gouvernement de Sri Lanka continue à soutenir l'OIT dans ses efforts dans les domaines prioritaires identifiés.

Les Etats Membres de l'OIT en sont à des stades de développement différents et les problèmes qu'ils rencontrent dans le processus de développement socio-économique diffèrent. C'est pourquoi les stratégies à adopter pour relever les défis actuels et futurs, notamment sur le marché du travail, doivent également être diversifiées.

Malgré ces différences, il est de notre devoir d'améliorer les conditions de vie et de travail de nos populations. C'est pourquoi nous devons élaborer des politiques adaptées qui soient cohérentes, orientées de manière stratégique et qui prévoient des mécanismes de mise en œuvre efficaces, tout en éliminant toutes les formes de discrimination vers l'avènement de la justice sociale. Dans ce contexte, le rôle de l'OIT est extrêmement important et nous demandons à son administration d'être réceptive aux propositions des Etats Membres et de les aider dans cette entreprise commune.

La stabilité politique et un environnement exempt de terrorisme sont des besoins fondamentaux pour assurer le développement rapide d'un pays, et ce sont maintenant des réalités à Sri Lanka.

Le *Mahinda Chintana* (la vision pour l'avenir de Sri Lanka) de Son Excellence Mahinda Rajapakse, notre Président, constitue une orientation pour la construction d'une société disciplinée et respectueuse des lois pour assurer un traitement égal de tous les citoyens. Il y est souligné que les femmes dans notre pays doivent non seulement avoir des droits égaux mais aussi que leurs difficultés doivent être traitées par priorité.

Les droits fondamentaux de tous les citoyens sont garantis par la Constitution, notamment le droit de choisir son emploi.

La Constitution de Sri Lanka contient des dispositions pour la protection de tous les employés contre les discriminations directes ou indirectes, dans les secteurs privé et public.

Sri Lanka a, jusqu'à présent, ratifié 40 conventions de l'OIT, dont les huit conventions fondamentales, et a pris des mesures législatives et administratives appropriées pour leur mise en œuvre au plan national.

S'agissant des mécanismes de l'administration du travail, la Division de la condition féminine et de l'enfance du ministère du Travail, l'Institut national d'études sociales, l'Institut national sur la santé au travail, l'Unité du dialogue social et le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes sont des exemples d'entités spéciales qui travaillent dans mon ministère pour obtenir l'harmonie et la paix sociale par la coopération sur le lieu de travail et l'amélioration des conditions de travail.

Nous avons identifié quelques obstacles pratiques à la mise en œuvre des conventions, s'agissant de l'administration du travail, mais nous sommes convaincus que ces obstacles pourront être surmontés et nous savons que la justice sociale pourra advenir dans un délai acceptable par la voie de l'amélioration des conditions de vie et de travail de nos citoyens, tout en renforçant la productivité.

Cela ne pourra se faire sans l'appui continu de toutes les parties prenantes, comme les travailleurs et les employeurs de mon pays, mais aussi de la communauté internationale. C'est pour cela que je vous demande humblement à tous de coopérer pleinement et d'aider le gouvernement de Sri Lanka à assurer le développement du pays et à devenir un modèle dans la région asiatique.

---

*Original espagnol: M<sup>me</sup> ANDERSON NEVAREZ (travailleuse, Mexique)*

---

Je souhaite retracer l'histoire de la Conférence internationale car c'est pour moi un grand honneur que d'intervenir en tant que déléguée des travailleurs du Mexique et membre du Conseil d'administration, jusqu'à hier, de l'une des organi-

sations les plus respectées dans le monde, l'Organisation internationale du Travail.

En 1919, lorsque les pays d'Europe étaient encore entachés de sang et les villes étaient détruites, lorsque le monde était en crise et que manquait le travail, est née l'Organisation internationale du Travail, rêve de Robert Owen, un entrepreneur de filature gallois, qui en 1816 a lancé en Ecosse l'idée d'un droit international du travail.

C'est ainsi qu'est née l'OIT; l'Organisation internationale du Travail (OIT) compte 183 Etats Membres et de nouveaux pays nous rejoignent chaque jour.

Le Mexique, notre Mexique, notre pays a rejoint l'Organisation en 1931 alors qu'à la présidence se trouvait M. Plutarco Elías Calles.

En 1941, la grande Confédération des travailleurs du Mexique a adhéré au groupe des travailleurs et, en 1955, le premier bureau de l'OIT a été créé et existe toujours.

En 1959, le Président du Mexique, Adolfo López Mateos qui, entre parenthèses, avait auparavant été Secrétaire du Travail, envoie deux représentants illustres, devenus deux grands hommes pour cette Organisation: pour les employeurs, M. Fernando Illanes Ramos et, pour les travailleurs, M. Alfonso Sánchez Madariaga de la CTM. Ils apportaient un cadeau pour l'OIT: une statue du grand héros de l'indépendance du Mexique de 1810, Miguel Hidalgo y Costilla. Cet homme de pierre qui, depuis les hauteurs de l'avenue Appia, montre la porte du BIT.

J'aimerais, si vous le permettez, rendre un hommage tout particulier à ces deux Mexicains qui, pendant de longues années, ont été membres du Conseil d'administration: M. Fernando Illanes Ramos, employeur, et Don Alfonso Sánchez Madariaga, travailleur. C'est à ces deux grands hommes que j'aimerais aujourd'hui témoigner mon respect, lors de cette 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

Le tripartisme que pratique cette institution a été, notamment pour les travailleurs, fondamental et surtout utile. C'est une des organisations internationales au sein de laquelle le travailleur est l'égal des employeurs et des gouvernements, et bénéficie des mêmes droits d'expression; il a la possibilité d'intervenir et de faire part de ses idées, de ses propositions, pour que le travail profite non seulement à celui qui l'effectue mais également à l'employeur qui le finance et au gouvernement qui le protège.

Le tripartisme a été un exemple pour nos pays. Au Mexique, il est présent dans la sécurité sociale, dans l'INFONAVIT, Association de crédit pour le logement, dans le CONSAR, Centre de gestion des retraites, dans le FONACOT, Fonds pour la consommation, dans le Centre de protection du consommateur et dans tout ce qui concerne le travail.

Egalement né de l'OIT, le dialogue social est aujourd'hui pratiqué dans la majorité des pays. Le tripartisme et le dialogue social de l'OIT ont permis de créer des conventions internationales qui renforcent les droits des travailleurs et qui défendent la justice et l'égalité dans le travail, qui offrent également aux employeurs la sécurité nécessaire et permettent aux gouvernements de progresser.

Aujourd'hui, alors que nous fêtons la 100<sup>e</sup> session de la Conférence, j'aimerais que nous nous félicitions de l'existence de cette grande Organisation, la plus respectée au monde: l'Organisation internationale du Travail.

C'est un honneur et un privilège pour moi de participer à cette 100<sup>e</sup> session de la Conférence. Depuis la session de l'année dernière de la Conférence à laquelle j'ai participé, de nombreuses choses se sont produites dans mon pays, à Maurice. Nous avons œuvré en faveur du tripartisme et du dialogue social et nous avons souligné l'importance de ces engagements en introduisant dernièrement de nombreux changements dans notre façon d'agir et dans nos règlements à Maurice.

Récemment nous avons créé le forum national tripartite, et ce forum montre que nous croyons dans le tripartisme en vertu duquel le gouvernement et les représentants des employeurs et des travailleurs se réunissent pour discuter de certaines questions et pour faire avancer les choses.

Nous allons bientôt convoquer à nouveau ce forum tripartite national afin de débattre d'amendements importants à apporter à notre législation du travail. Nous avons également adopté de nouvelles réglementations afin de montrer à quel point nous sommes attachés à protéger la vie et les conditions de travail des travailleurs migrants à Maurice. Récemment, 11 travailleurs du Bangladesh ont perdu la vie dans un terrible accident de la route à Maurice. Ces travailleurs étaient venus à Maurice afin d'aider notre pays à accélérer la croissance de notre économie.

Aujourd'hui, je veux souligner l'esprit de solidarité de la population de Maurice qui s'est rassemblée pour soutenir les familles de ces travailleurs migrants bangladais qui ont perdu la vie à Maurice et pour contribuer financièrement à améliorer les conditions de vie de ces familles.

Dans le même esprit, je tiens à évoquer les difficultés auxquelles se heurtent des millions de travailleurs migrants à travers le monde. Alors que nous parlons de justice et d'équité, il est véritablement choquant de constater que, dans le cadre des nombreux conflits qui ont éclaté très récemment dans le monde arabe et en Afrique du Nord, des pays prennent la décision de partir attaquer, bombarder, envahir de leur armée des pays pour faire entendre leur voix, sans peser les avantages ou les inconvénients de leur action.

Nous ne devons pas oublier les souffrances des travailleurs de ce pays mais aussi celles des millions de travailleurs migrants qui doivent parfois payer le prix fort pour se rendre dans ce pays, et qui s'attendent à pouvoir faire vivre leur famille chez eux. Ils se retrouvent dans des conditions catastrophiques, sans travail, sans protection sociale, sans salaire à envoyer dans leur pays d'origine lorsqu'un conflit éclate et qu'une attaque est en cours.

C'est pourquoi que j'invite aujourd'hui la communauté internationale à veiller à ce que l'OIT montre la voie afin que les gouvernements se rassemblent pour mettre sur pied un instrument financier qui permette de dédommager les millions de travailleurs migrants à travers le monde, qui se retrouvent bloqués et isolés dans des situations qu'ils n'ont pas choisies. On doit leur offrir une compensation financière.

Je voudrais par ailleurs m'exprimer sur une question très importante pour l'Afrique, à savoir la proposition d'amendement de 1986 à la Constitution de l'OIT. L'Afrique a été victime de la colonisation et a subi le fléau de l'esclavage pendant de nom-

breuses années et il est temps pour nous de redresser les torts de l'histoire. Il faudrait pour cela que tous les pays qui ne l'ont pas encore fait ratifient cet instrument.

Je voudrais terminer en remerciant l'OIT pour sa collaboration et pour l'intérêt qu'elle porte à Maurice, et je suis sûr que nous pourrions bientôt signer un accord visant à mettre en place un programme de promotion du travail décent et cela pour renforcer notre collaboration avec l'OIT.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> KEARNEY (travailleuse, Australie)*

---

Lors de l'ouverture de cette session historique, le Directeur général a invité tous les mandants de l'OIT à œuvrer à l'instauration d'une nouvelle ère de croissance fondée sur la justice sociale et le développement durable. Le mouvement syndical australien se rallie à cet appel, déterminé qu'il est lui-même à se mettre au service de cet idéal et à défendre ces valeurs en Australie et dans l'ensemble de la région.

Comme nos partenaires internationaux, les syndicats australiens et les millions de travailleurs australiens qu'ils représentent sont résolus à lutter non seulement pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail, mais pour davantage de justice, au niveau social comme dans le monde économique. Nous partageons la vision de l'OIT d'un modèle de croissance économique qui ne serait plus fondé sur le court terme, l'aggravation des inégalités et le transfert des risques des gouvernements et des employeurs aux travailleurs et à leur famille, mais sur une répartition équitable des gains de la croissance, sur la justice sociale, sur l'équité et sur la durabilité.

Dans son rapport sur la justice sociale, le Directeur général a recensé quelques-uns des grands enjeux auxquels nous sommes confrontés après la crise économique mondiale: le chômage, le sous-emploi, des niveaux élevés d'emploi informel et précaire, la stagnation des investissements dans l'économie réelle, la généralisation et l'aggravation des inégalités de revenus. Les Australiens se sentent intimement concernées par bon nombre de ces problèmes et notamment par celui de la concentration des richesses dans le monde d'aujourd'hui.

En Australie, 20 pour cent des Australiens les plus riches possèdent 61 pour cent de la richesse, et 20 pour cent des plus pauvres ne possèdent que 1 pour cent de la richesse. Comme dans beaucoup d'autres pays, l'écart entre les plus riches et les autres ne cesse de se creuser. Dans une étude réalisée récemment, le Conseil australien des syndicats est arrivé à la conclusion que les Australiens sous-estiment gravement l'ampleur des inégalités de richesses dans notre société. Nous avons également pu constater que, quel que soit l'état de leur fortune, les Australiens souhaitent une économie et une société plus équitable et plus juste. Ce constat nous donne de l'espoir, mais met en lumière toutes les difficultés qu'il nous faut surmonter pour parvenir à cet objectif.

Pour les syndicats australiens, travailler au service du travail décent et d'une croissance économique fondée sur les droits, la justice sociale et le développement durable revêt une importance toute particulière, non seulement pour notre pays, mais également pour la région du Pacifique.

Bien que l'Australie ait été relativement épargnée par la crise économique, nos proches voisins sont des pays en développement qui ont été quant à eux

gravement touchés. Les pays insulaires du Pacifique ont subi le reflux des exportations, le recul du tourisme, la baisse des investissements et des fonds envoyés par les émigrés, autant de facteurs qui n'ont fait qu'aggraver les déficits de travail décent que connaissent beaucoup de ces petits pays.

Malgré ces difficultés, certaines industries et certains secteurs de la région – tourisme, transports, agriculture, pêche, extraction minière, énergie, services publics, par exemple – ont un fort potentiel de croissance. Des pays tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée disposent de ressources naturelles abondantes susceptibles d'assurer leur croissance, mais il est essentiel de mettre en place les politiques appropriées pour que la croissance de tel ou tel secteur et les perspectives économiques que cela ouvre puissent bénéficier directement aux travailleurs des îles du Pacifique et à leur famille.

Comme le Directeur général l'a rappelé dans son rapport sur la justice sociale, l'Agenda de l'OIT pour le travail décent est fondamental pour concrétiser l'idéal d'une croissance plus juste, plus inclusive et plus durable.

Dans ce contexte, le Conseil l'australien des syndicats se félicite de l'accord de partenariat conclu entre l'Australie et l'OIT pour le financement de projets dans la région Asie-Pacifique. Parmi les projets issus de cet accord, je citerai certaines activités sectorielles axées sur la promotion du travail décent dans le Pacifique. Dans ce cadre, les partenaires sociaux ont commencé à travailler pour améliorer la situation de l'emploi pour les travailleurs des pays insulaires du Pacifique dans le domaine du tourisme et du transport. Il s'agit de promouvoir la croissance d'industries durables, tout en renforçant et en établissant des réseaux tripartites dans toute la région.

Nous espérons que cet important travail permettra de répondre aux défis importants que sont le chômage et le sous-emploi dans la région, et de garantir des revenus prévisibles et adaptés pour les travailleurs. Bien entendu, un élément clé du travail décent est le respect des droits des travailleurs.

Le mouvement syndical australien est profondément préoccupé par la dégradation de la situation des droits de l'homme et des droits syndicaux aux Fidji. Les syndicalistes de ce pays et leur famille, et d'ailleurs la population des Fidji d'une façon générale, vivent dans un climat de peur et d'intimidation. Les autorités des Fidji, systématiquement et par décret, bafouent et suppriment les droits et libertés humains, y compris les droits fondamentaux au travail, les droits d'association et d'expression. Ils mènent également des campagnes insidieuses pour affaiblir le mouvement syndical aux Fidji. Le mouvement syndical australien est particulièrement préoccupé par cette situation, et nous saisissons cette occasion pour en appeler à l'intervention des mandants de l'OIT afin d'encourager les Fidji à respecter les obligations qui leur incombent en tant que membre de l'OIT, et de respecter les droits fondamentaux des travailleurs du pays.

---

*Original anglais: M. HASAN (ministre du Travail et des Affaires sociales, Éthiopie)*

J'aimerais remercier le Directeur général pour son rapport intitulé *Une nouvelle ère de justice sociale* qui arrive à point nommé. Ce rapport traite des principaux problèmes qui se posent alors que la plupart des sociétés luttent pour assurer la complémentarité du développement économique et du développement social.

Dans une perspective sociale du développement, il faut traiter le problème de la pauvreté dans toutes ses dimensions et promouvoir, pour éradiquer la pauvreté, une approche articulée sur la population. Le rapport montre aussi qu'il est important de doter les populations de moyens pour assurer leur pleine participation à tous les aspects de la vie, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui aient des effets sur les couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la société.

Les efforts constants déployés par l'Éthiopie pour réduire la pauvreté montrent qu'une transformation nationale est capitale si l'on veut réduire les niveaux actuels de pauvreté en se fondant sur une croissance économique durable et équitable, qui assure à tous l'accès aux ressources de production. Cet aspect fondamental du programme continue de faire l'objet d'un large consensus, et les politiques et stratégies sont définies en conséquence.

L'Éthiopie a connu une croissance économique rapide et équitable, et mis en œuvre un plan quinquennal de croissance et de transformation pour pérenniser et développer les importants résultats obtenus. Les grandes bases d'une croissance rapide et large, selon le plan, sont un développement agricole et rural durable, l'industrie, les infrastructures, la mise en valeur des ressources humaines et sociales, une bonne gouvernance et la démocratisation.

Le plan définit par ailleurs une stratégie de mobilisation des ressources financières et humaines au plan national, ainsi que des mécanismes d'amélioration de l'épargne nationale devant permettre de dégager les moyens d'application nécessaires.

J'aimerais rappeler que mon pays est déterminé à résoudre les difficultés qui nous freinent dans notre développement social. La protection sociale est l'un des principaux aspects du développement social et le gouvernement de l'Éthiopie a pris diverses mesures pour résoudre les problèmes des inégalités économiques et de l'exclusion sociale, en fournissant par exemple des services de soins différents aux groupes les plus vulnérables et en offrant diverses prestations conçues pour prévenir les risques, notamment au niveau des moyens de subsistance.

Mis à part ces initiatives nationales, notre pays a ratifié le Cadre de politique sociale de l'Union africaine, et, en réponse à cette entreprise régionale, une plateforme nationale de politique sociale a été mise en place, première étape dans la réalisation d'un système plus complet de protection sociale à l'échelle du pays.

L'Éthiopie accorde une importance particulière au dialogue social et à la consultation tripartite. Nous pensons que les travailleurs, les employeurs et les gouvernements qui travaillent ensemble pourront ensuite assurer un degré de paix sociale, qui permettra un développement économique et social vigoureux.

Dans ce contexte, j'ai l'honneur d'informer cette auguste assemblée que l'Éthiopie a déposé auprès de l'OIT l'instrument de ratification de la convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, adopté le 28 avril 2011 par le Conseil des représentants du peuple de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, ce qui atteste de l'engagement de l'Éthiopie en faveur du dialogue social et des normes internationales du travail pour le progrès économique et social.

L’Ethiopie reste donc fermement déterminée à appliquer les normes internationales du travail et à œuvrer, avec le Bureau international du Travail, à renforcer sa capacité à s’acquitter de ses obligations internationales. Elle est également déterminée à renforcer son engagement auprès de l’OIT afin d’intensifier la mise en œuvre des objectifs de protection sociale et d’emploi définis dans le Plan de croissance et de transformation, et dans la volonté de mener une action plus holistique et plus objective pour concrétiser tous les OMD.

Pour conclure, je voudrais remercier l’OIT de l’appui constant qu’elle apporte à mon pays.

Je souhaite plein succès à cette Conférence.

---

*Original anglais: M. PEIRIS (employeur, Sri Lanka)*

C’est pour moi un honneur et un privilège d’intervenir à la 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, un jalon dans l’histoire de l’OIT.

En tant que délégué employeur de Sri Lanka, je suis heureux et fier de représenter la Fédération des employeurs de Ceylan, qui est l’une des plus anciennes organisations d’employeurs d’Asie puisqu’elle existe depuis 82 ans. Au cours de cette période, notre organisation s’est employée à promouvoir les normes de l’OIT avec comme objectif de parvenir à un équilibre entre l’équité et l’efficacité dans l’emploi. Lorsque nous regardons vers le passé, nous pouvons reconnaître et apprécier le rôle qu’a joué l’OIT dans le domaine de l’emploi grâce à sa structure tripartite. Nous remercions l’Organisation pour l’aide et l’appui qu’elle a apportés à ses mandants pendant toutes ces années.

Tandis que nous discutons de nos stratégies en vue de construire l’avenir avec le travail décent, je suis convaincu que l’OIT doit aborder certaines questions fondamentales avec plus d’attention qu’auparavant. En ce qui concerne l’adoption de normes internationales et l’élaboration de recommandations sur l’application des normes, il est extrêmement important que l’OIT tienne compte de la culture des relations professionnelles propre à chaque pays.

Il est important de reconnaître qu’une solution unique pour tous n’est pas réalisable pour l’application de normes universelles dans des pays ayant des niveaux de développement différents. En tant que principale organisation d’employeurs de Sri Lanka et mandant de l’OIT, la Fédération des employeurs de Ceylan respecte le concept de travail décent et a déjà mis en œuvre les objectifs stratégiques qui ont été définis pour l’Agenda du travail décent de Sri Lanka.

Cependant, nous sommes convaincus que le plus important, c’est de concrétiser le travail décent. Ce faisant, nous devons examiner l’application concrète dans l’entreprise, car c’est là où le travail est effectué et où existent les relations professionnelles.

L’instauration d’un environnement propice à la création d’emplois est fondamentale pour la promotion du travail décent. Nous nous réjouissons que le rapport global de cette année mette l’accent sur l’élimination de la discrimination dans l’emploi et la profession. Nous sommes très heureux d’annoncer que Sri Lanka a mis sur pied le premier réseau des employeurs pour le handicap en Asie, avec l’assistance du BIT. Ce réseau a déjà permis de donner un emploi à plus de 400 personnes handicapées. Dans le cadre de ce réseau, un centre de formation aux technologies de l’information a été créé

pour les personnes ayant des déficiences visuelles, dont l’objectif est de doter ces candidats à l’emploi des compétences nécessaires pour pouvoir accéder à des possibilités de travail. Ce sont des exemples concrets de notre engagement en faveur du travail décent et d’un lieu de travail davantage ouvert à tous, où aucun groupe n’est marginalisé, mais où chacun est intégré.

Nous voulons que les paroles se traduisent par des actes.

En regardant vers l’avenir, il est important que l’OIT mette l’accent sur l’établissement de bonnes relations sur le lieu de travail et également sur la compétitivité des entreprises, et accorde davantage d’attention à des questions telles que la productivité et la qualité, la flexibilité des heures de travail et le dialogue social.

L’égalité de traitement dans l’emploi nécessite l’existence de telles conditions, favorables aux affaires.

Il importe également que l’OIT aide les mandants à promouvoir et à établir les normes de l’OIT, en tenant compte des spécificités et des vulnérabilités de chaque pays. Nous ne pouvons accepter l’application de critères uniformes pour les normes universelles. Il faut tenir compte des réalités concrètes de chaque pays, dans l’application des normes universelles.

Tout en félicitant l’OIT pour le travail réalisé dans le passé, nous sommes convaincus que l’Organisation va s’engager dans l’avenir avec une énergie et une vigueur renouvelées, et qu’elle continuera à être une source de force et d’inspiration pour les mandants tripartites.

---

*Original espagnol: M. PUIG (ministre d’Etat au Travail, République dominicaine)*

Partout dans le monde, il subsiste beaucoup d’incertitudes concernant le processus de reprise économique après la crise financière mondiale. A l’heure actuelle, des millions de gens n’ont pas encore pu retrouver un emploi.

La crise nous montre que nous assistons à la fin d’un modèle de mondialisation caractérisée par des niveaux élevés d’inégalités dans la distribution des revenus au sein des pays et entre ceux-ci. La crise met également en relief l’échec d’une vision économique qui surestime la capacité d’autorégulation des marchés en même temps qu’ils méprisent le rôle de l’Etat, négligent l’environnement et la fourniture de biens et services publics.

Comme nous l’avons dit à d’autres occasions, l’OIT a apporté d’importantes contributions en faveur du changement de ce paradigme de développement, notamment par l’adoption du Pacte mondial pour l’emploi, fondé sur la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Ce Pacte a été accueilli favorablement par la communauté internationale et a joué un rôle essentiel dans la définition de politiques intégrales et cohérentes pour faire face à la crise économique mondiale.

La coordination menée par l’OIT avec d’autres institutions et organismes de coopération multilatérale est essentielle pour rechercher des réponses créatives et innovantes visant à redéfinir une architecture, des relations économiques internationales fondées sur une vision du développement plus juste et plus équilibrée.

En ce qui nous concerne, le rythme de croissance de l’économie dominicaine a été touché par la crise

financière mondiale. Pour autant, grâce à un processus de dialogue social et à l'adoption de mesures pertinentes dans le domaine socio-économique, en 2010, notre pays est parvenu à une croissance du PIB de l'ordre de 7,8 pour cent. Nous sommes également parvenus à maintenir les niveaux de l'emploi.

Parallèlement, nous avons renforcé le système de sécurité sociale dominicain, en augmentant tant le nombre de bénéficiaires que les prestations sociales offertes aux membres. Nous avons également élargi les différents services d'assistance sociale destinés aux plus pauvres.

Le gouvernement dominicain a adopté le Pacte mondial pour l'emploi et le ministère du Travail a inscrit le travail décent dans ses objectifs principaux, et surtout dans son Plan stratégique 2008-2012. Il coordonne ainsi de façon plus cohérente et globale les objectifs que sont le respect des normes du travail, la création d'emplois meilleurs et en plus grand nombre, le renforcement du système de sécurité sociale, l'égalité des chances et la non-discrimination sur le lieu de travail.

Par ailleurs, le gouvernement dominicain a lancé un large processus de consultation qui a permis d'élaborer la stratégie nationale de développement pour les vingt prochaines années, dont l'un des objectifs essentiels est de parvenir à garantir le travail décent pour la majorité de la population.

La République dominicaine est l'un des quatre pays au monde qui a été choisi pour mettre en œuvre un plan pilote, en vertu des orientations définies par le Fonds monétaire international et l'Organisation internationale du Travail, lors de la Conférence d'Oslo, en 2010. L'objectif essentiel de ce plan pilote est de parvenir à une articulation réelle des politiques macroéconomiques et des politiques du travail. Nous ne doutons pas que ce plan devrait nous permettre de démontrer qu'il est important de placer l'emploi au centre des politiques publiques.

En matière de politiques actives de l'emploi, nous avons renforcé le service national de l'emploi, avec l'ouverture de 10 nouveaux offices territoriaux pour l'emploi, rendant ainsi les services de médiation et d'orientation pour l'emploi plus accessibles à la population. De même, nous avons également poursuivi le développement du programme jeunesse et emploi qui a remporté un grand succès, dont plus de 55 000 jeunes ont pu bénéficier, ce qui a facilité leur insertion sur le marché du travail.

En République dominicaine, nous avons poursuivi le dialogue social et nous avons notamment obtenu récemment une augmentation de 17 pour cent du salaire minimum pour la majorité des travailleurs. Dans le cadre de la Commission nationale pour l'emploi, nous avons lancé un processus de discussion pour formuler des politiques et des plans nationaux, régionaux et sectoriels destinés à améliorer l'emploi formel sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, nous continuons à renforcer la culture de l'application des normes du travail, et nous progressons vers la modernisation et la professionnalisation du système d'inspection du travail. Nous avons notamment lancé le système intégral de registres du travail, et nous avons créé la Division de l'action collective, afin de simplifier les procédures et d'améliorer les niveaux d'efficacité et de qualité.

Dans le droit fil de cette orientation, en 2010, nous avons ainsi enregistré 28 nouveaux syndicats

et nous avons signé 22 nouvelles conventions collectives. Nous avons également coordonné 61 médiations à caractère collectif.

Dans la région touristique la plus importante du pays, nous sommes en train de mettre en œuvre un projet pilote d'administration du travail qui rencontre un grand succès. Nous avons également lancé une campagne intensive de sensibilisation et de diffusion des connaissances en matière de droits du travail.

Le gouvernement dominicain s'est engagé à garantir l'égalité des chances et la non-discrimination sur le lieu du travail. A cette fin, nous sommes en train de mettre en œuvre un plan stratégique d'égalité des sexes sur le lieu de travail, afin d'améliorer et de renforcer les efforts afin d'éviter et de punir la discrimination au travail des personnes séropositives. Dans cette perspective, le gouvernement dominicain appuie la recommandation autonome sur le VIH/sida dans le monde du travail. Le gouvernement appuie également l'adoption d'une convention et d'une recommandation sur le travail domestique, afin de réglementer les conditions de travail dans ce secteur. La République dominicaine est également sur le point de ratifier la convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981, et la convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000, de l'Organisation internationale du Travail.

Nous sommes fermement convaincus qu'il faut accélérer le rythme et élargir le dialogue social. Nous savons que nous devons produire des changements importants dans l'ordre économique et social de notre pays, pour parvenir à un développement intégral et durable, qui permettra l'avènement d'une société toujours plus juste, cohérente et harmonieuse.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> NWE (employeuse, Myanmar)*

---

C'est un privilège que de pouvoir m'exprimer aujourd'hui à la 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail en qualité de première citoyenne de la République de l'Union du Myanmar nouvellement instituée mais aussi en tant que première femme à avoir été élue au poste de secrétaire générale adjointe de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Union du Myanmar depuis sa création en 1919.

Comme vous le savez, des changements sont survenus progressivement dans notre pays. Le Président élu de la République de l'Union du Myanmar, M. Thein Sein, a indiqué très clairement comment il envisage l'avenir du pays: le Myanmar doit s'industrialiser pour se transformer en pays riche et développé, créer de nombreux emplois et atteindre un revenu élevé par habitant et les pouvoirs publics doivent, à cette fin, encourager largement les petites et moyennes entreprises qui jouent un rôle important dans notre économie.

Notre Président envisage également de créer de nouveaux emplois, de stabiliser le prix des matières premières et d'assurer le bien-être et la protection sociale des travailleurs. Il a également garanti que tous les travailleurs de notre pays, qu'ils se trouvent à l'étranger ou sur le territoire national, pourront exercer tous leurs droits.

D'autre part, la Chambre de commerce et d'industrie du Myanmar, qui est une organisation privée et une association d'employeurs, continue à s'engager activement auprès de tous ses membres.

Si nous nous intéressons aux bénéficiaires de nos entreprises, nous sommes également très attachés à l'éthique dans le domaine des affaires.

Nous sommes conscients de l'importance des relations socio-économiques entre nos membres et les travailleurs et lançons des ponts entre le secteur privé et le gouvernement. Nous encourageons nos membres à trouver un terrain d'entente avec leurs travailleurs et menons des actions de sensibilisation à cet effet.

Au Myanmar, 99 pour cent des entreprises sont des PME. La classe moyenne est le moteur de la croissance qui permet à la population d'assurer sa subsistance. Ce n'est que lorsque le niveau de vie de la classe moyenne s'élève que celui des gens ordinaires peut progresser. Mais notre accès au marché a été bloqué par certains pays développés, ce qui retentit négativement sur le développement de nos petites et moyennes entreprises à l'international et donc sur leur croissance.

Cette situation a de graves répercussions sur le niveau de vie de la population dont le revenu dépend de ces entreprises. Nous vous demandons donc de nous aider à faciliter nos échanges commerciaux avec la communauté internationale et à accéder librement aux marchés extérieurs. En nous soutenant, vous permettriez d'améliorer la vie des simples citoyens du Myanmar et feriez ainsi preuve d'humanité et de grandeur d'âme.

Pour appuyer nos objectifs, la Chambre de commerce et d'industrie du Myanmar organise à l'intention de nos membres des espaces de discussion et des séminaires de sensibilisation sur l'importance de la responsabilité sociale des entreprises. Nous encourageons ces derniers à mettre en pratique la RSE dans leurs entreprises et nous leur fournissons, si nécessaire, un appui et des services consultatifs.

L'un de nos membres a même remporté en 2010 le prix de la RSE décerné en Asie et récompensant les entrepreneurs faisant preuve de responsabilité sociale et figure parmi les dix meilleurs du classement. Nous appliquons notre propre code de conduite dans nos entreprises, nous conformant ainsi à des principes universellement reconnus. Nous demandons expressément à nos membres – et nous accordons la plus grande attention à cette question – de ne pas recourir au travail forcé et au travail des enfants et de traiter leurs travailleurs comme des partenaires à part entière et des compagnons de route.

Les nations en développement luttent contre la pauvreté, soutiennent le développement durable et appuient le principe de la bonne gouvernance. Ces trois concepts sont intimement liés.

Pour nous développer nous avons besoin de croissance et d'entreprises. Sans développement nous ne pouvons combattre la pauvreté et sans réduction de la pauvreté, il ne peut y avoir de bonne gouvernance.

Il nous faut donc absolument créer des emplois et pouvoir accéder pleinement aux marchés internationaux. C'est seulement par ce moyen que nous pourrions instaurer la croissance, nous développer et combattre la pauvreté.

Etant donné que nous habitons tous dans le même village mondial, je vous appelle tous à aider résolument le Myanmar à trouver des débouchés commerciaux qui permettront à ses 59 millions d'habitants d'améliorer leurs conditions de vie. Il s'agit d'un impératif moral pour notre monde.

Faites cela pour mon peuple. Votre aide lui sera précieuse.

---

*Original farsi: M. YARAHMADIAN (travailleur, République islamique d'Iran)*

---

Au nom des 10 millions de travailleurs de la République islamique d'Iran, j'aimerais vous féliciter pour la tenue de la 100<sup>e</sup> session de la Conférence de l'Organisation internationale du Travail. J'adresse également mes sincères remerciements au Directeur général du BIT et au secrétariat pour les documents d'excellente qualité qui ont été présentés, notamment le rapport global sur l'égalité au travail qui nous fournit des informations sur la discrimination dans le monde du travail.

La question de la discrimination, telle qu'elle est examinée dans le rapport, dans toutes ses dimensions et sous toutes ses formes, constitue une sérieuse menace pour la dignité humaine, avec de terribles conséquences qui pourraient être plus graves que le chômage. Aujourd'hui, les aspects négatifs de ce phénomène sont d'autant plus évidents dans les relations de travail, du fait d'une mondialisation irresponsable.

Un développement économique sans justice sociale sera très fragile et peut entraîner des crises d'identité et de légitimité parmi les gouvernements, les organisations et leurs administrateurs respectifs. Les pratiques de monopole et la discrimination dans l'économie mondiale ont créé de nouveaux problèmes pour la sécurité mondiale en aggravant la pauvreté et les conflits sociaux. De la même manière, la politique du «deux poids, deux mesures» ne fera que renforcer les inégalités au niveau de l'unité nationale, remettant en question la légitimité des gouvernements.

Il est clair que la lutte contre la discrimination sur le lieu de travail et dans l'emploi ne doit pas être définie étroitement ni se limiter au recrutement. Aujourd'hui, 53 ans après l'adoption de la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, les travailleurs, dans certains pays, font toujours face à la réticence de leur gouvernement à adhérer à cette convention. Ironiquement, ce sont les mêmes gouvernements qui sont représentés au Conseil d'administration du BIT. En outre, l'Agenda du travail décent ne s'est pas concrétisé dans les programmes et les structures du tripartisme à l'échelon national. Je pense qu'il faut doter les travailleurs des moyens de réaliser leurs droits par le biais de conseils tripartites. Une manière efficace de remédier aux déséquilibres entre les marchés du travail et les normes économiques et sociales serait de diffuser des idées en faveur de la justice. Nous aimerions attirer l'attention des gouvernements et des employeurs sur un fait indéniable, à savoir que le progrès de la société se matérialisera par la voie du règlement des conflits sociaux et du dialogue social.

Aujourd'hui, on assiste à des mouvements en faveur de la liberté et de la justice en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et cela en raison de l'existence de la discrimination, du despotisme et du mépris des idéaux humains. Ces mouvements demandent des changements visant à instaurer la justice sociale en condamnant le despotisme que subissent les êtres humains.

En tant que délégué des travailleurs, je suis entièrement d'accord avec les déclarations faites par le Directeur général du BIT et le secrétariat, en mars et avril 2011, en soutien aux luttes des peuples



d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans leur quête de justice.

Grâce à la coopération tripartite, le BIT peut créer un groupe technique spécial, sous la supervision du Directeur général, qui sera chargé d'effectuer une étude approfondie sur les problèmes qui existent dans notre lutte pour éliminer la discrimination. Cette étude pourrait donner lieu à de nouveaux modèles et à de nouvelles institutions, visant à promouvoir des mécanismes de suivi et de gestion, qui pourraient être incorporés dans les systèmes gouvernementaux. La formulation de codes éthiques de conduite et l'institution, de manière volontaire, de mécanismes de suivi au sein des gouvernements et des organisations de travailleurs et d'employeurs pourraient permettre de combler des lacunes d'ordre administratif et politique en vue d'éliminer la discrimination. Les gouvernements doivent envisager des sanctions dans leur législation pour lutter contre la discrimination.

Dans la poursuite de ces idéaux et en réorganisant les structures de leurs associations, sur la base de l'article 25 du Cinquième plan de développement économique social et culturel, les travailleurs de la République islamique d'Iran ont engagé, cette année, un dialogue tripartite avec le gouvernement et les employeurs afin de remédier aux incohérences structurelles et administratives dans le cadre des normes fondamentales du travail, notamment de la convention n° 111.

Les travailleurs iraniens espèrent que les résultats de la coopération et de l'échange d'idées, à cette session de la Conférence, aboutiront à un consensus sur l'élaboration de stratégies efficaces pour éliminer la discrimination et établir la justice dans le cadre des mouvements mondiaux.

---

*Original arabe: M. SHAHER SA'D (travailleur, Palestine)*

J'ai l'honneur de vous adresser les salutations de la Palestine et des travailleurs palestiniens à l'occasion de la 100<sup>e</sup> session de la Conférence. Cette Conférence discute de tous les soucis et les aspirations des partenaires de la production et met en place les lois et les normes régissant les relations tripartites afin d'asseoir la justice sociale. Cette Conférence a établi des lois qui ont marqué l'histoire, que ce soit pour les femmes, le travail des enfants, les travailleurs immigrés, les jeunes, ou encore pour l'abolition de l'esclavage.

Cette Conférence et cette Organisation ont prévu un bon nombre de catastrophes économiques et financières à travers le monde. Le programme de cette année, traite des sujets extrêmement importants pour les travailleurs, à savoir la situation des travailleurs domestiques, la protection sociale et le travail décent.

En Palestine, nous nous battons pour avoir un seuil minimal de salaire, une protection sociale et garantir un travail décent pour tous les travailleurs.

Ceci nécessite un effort soutenu afin d'établir un dialogue social au service des travailleurs. Cette année, nous étions très contents de voir participer, le 1<sup>er</sup> mai, des dirigeants syndicaux internationaux à notre manifestation où nous avons appelé d'une seule voix à la justice sociale en Palestine. Et parmi les participants, la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), M<sup>me</sup> Sharan Burrow.

Cette participation et cette solidarité nous ont permis d'aboutir à l'organisation de réunions successives visant à asseoir le salaire minimum.

Mais en Palestine, nous vivons une situation particulière car nous continuons à subir le joug de l'occupation israélienne. Cette occupation israélienne qui nous invente chaque jour des formes de sanctions collectives, comme avoir donné récemment libre cours aux colons pour tuer, agresser et mettre le feu aux champs agricoles des paysans palestiniens.

Cette occupation qui continue d'assiéger notre peuple dans la bande de Gaza et qui exerce là-bas un des pires sièges racistes de l'histoire. Je m'arrête sur le rapport du Directeur général qui a qualifié Gaza de cimetière des industries. Nous souffrons aussi du mur de séparation, un mur de discrimination, des points de contrôle et de l'isolement, ce qui a mené à un taux de chômage extrêmement élevé. Nous voulons un travail stable pour tous les travailleurs en Palestine.

Nous saluons le rapport du Directeur général de cette année, qui a œuvré en toute honnêteté, professionnalisme et transparence. Il a dit que nous étions prêts pour la création d'un Etat palestinien indépendant et que la situation des travailleurs en Palestine ne pouvait s'améliorer que lorsqu'on aura mis fin à cette occupation israélienne.

Au sein de cette auguste assemblée, je m'adresse à vous tous, travailleurs, employeurs et gouvernements pour nous soutenir. Il est temps que le peuple palestinien obtienne son droit à l'autodétermination et son propre Etat indépendant.

Nous appelons toutes les fédérations internationales à faire pression sur leurs gouvernements afin qu'en septembre prochain puisse se concrétiser la reconnaissance de la Palestine en tant que membre à part entière de cette Organisation.

Nous espérons qu'à la session prochaine, nous pourrions participer en tant qu'Etat souverain et non pas en tant qu'observateur. Nous avons sacrifié énormément de morts, de prisonniers et de blessés afin d'obtenir notre liberté et notre indépendance. Nous aspirons à votre soutien constant à la création de notre Etat indépendant. Nous espérons que vous soutiendrez auprès de l'ONU la création d'un Etat palestinien indépendant.

---

*Original espagnol: M. BONMATI PORTILLO (travailleur, Espagne)*

La session de cette année a lieu dans un contexte particulièrement négatif pour les travailleurs. Il y a deux ans, la Conférence a adopté le Pacte mondial pour l'emploi dont l'objectif était de sortir de la crise grâce à la reprise économique, la création d'emploi et une plus grande protection des travailleurs.

Il convient de rappeler quelques temps forts de cet engagement, entre autres: la création d'un cadre de régulation et de contrôle du secteur financier pour servir l'économie réelle, la favorisation des politiques de maintien de l'emploi, l'élargissement et le renforcement de la protection sociale, l'appui au système des retraites, l'allongement de la durée des prestations de chômage, la fixation du salaire minimum et l'investissement dans les infrastructures et les biens publics présentant un coefficient d'emploi élevé.

Depuis lors, ce qui a commencé comme un problème des marchés financiers a abouti, en particulier en Europe, à des politiques d'austérité et à des réductions budgétaires dont les travailleurs font essentiellement les frais, et qui sapent les bases du modèle social européen.

Le plan d'austérité conçu par l'Union européenne, par le biais du Plan de gouvernance européen et du Pacte pour l'Euro, se fonde sur une stratégie d'austérité fiscale, sur une réduction des prestations sociales, une baisse des salaires et le recul de la négociation collective, ce qui ne fait qu'aggraver la situation sociale dans tous les pays et essentiellement dans des pays qui, comme le mien, sont soumis à une surveillance permanente des marchés financiers.

Le résultat de tout cela est, pour l'Espagne, extrêmement douloureux. La forte chute de l'activité économique s'accompagne d'une flambée du chômage (jusqu'à 21,3 pour cent, le chômage des jeunes représentant plus de 40 pour cent), de l'augmentation des inégalités dans la distribution des revenus et de la baisse des recettes fiscales, aggravant les problèmes de la dette publique, alors que persistent les spéculations sur la dette souveraine en Espagne et dans d'autres pays européens.

Dans le même ordre d'idées, la réforme du travail imposée par le gouvernement l'année passée n'a pas permis, tel que l'avaient prévu les syndicats, de créer des emplois ou alors uniquement des emplois précaires, ce qui montre encore une fois que seules les politiques issues d'un consensus permettent de promouvoir un emploi stable et de qualité.

L'assujettissement des politiques sociales et économiques aux impératifs des marchés financiers, dont les objectifs principaux sont la dégradation des conditions de travail et de protection sociale publique, suppose une augmentation évidente des inégalités sociales, constitue un obstacle important à la croissance économique et facilite l'abandon des projets politiques que les citoyens ont choisis de façon démocratique. Il est décourageant de voir que les priorités politiques sont dictées par les impératifs des marchés, aux dépens des droits sociaux et de la richesse collective.

Nous devrions tous être inquiets du fait que certaines institutions obligent, directement ou indirectement, de nombreux pays à ne pas respecter les normes internationales du travail en raison de brutales mesures d'ajustement, ce qui est inadmissible. A notre avis, l'OIT devrait veiller à rappeler à ces institutions l'obligation morale et politique de respect de ces normes, d'autant plus que leurs exigences ne font que renforcer les politiques qui nous ont conduits au désastre social actuel.

Dans notre pays, le dialogue social est un élément incontournable de notre histoire sociale récente mais il traverse une période difficile. En février dernier, les partenaires sociaux et le gouvernement ont négocié une série d'engagements dans le cadre de l'accord social et économique porteur d'un message d'espoir pour la société espagnole sur notre capacité à nous entendre et notre volonté de surmonter la crise grâce aux efforts et aux sacrifices de tous. Bien que nous soyons parvenus à un accord sur les pensions de retraite qui garantit leur pérennité, nous n'avons pas été en mesure de nous mettre d'accord en matière de négociation collective en raison de la volte-face inexplicable de dernière minute du patronat espagnol. Sa position extrême a rendu impossible tout accord, et ce sont les intérêts des employeurs et les opportunités politiques qui ont pesé bien plus que l'intérêt général de notre pays.

L'ingérence continue des institutions politiques européennes a également eu une influence très négative dans ce processus, du fait d'une intervention-

nisme intolérable dans des questions qui ne relèvent pas de leurs compétences.

Les syndicats espagnols continuent à croire au dialogue social et restent attachés à leur engagement dans l'accord social et économique, que ce soit sur l'emploi, l'embauche, les politiques de changement du modèle productif, l'amélioration des conditions de travail dans la fonction publique, ou le renforcement de la négociation collective.

Je ne peux quitter cette tribune sans exprimer, au nom des travailleurs espagnols, et je suis sûr d'être le porte-parole de tous les travailleurs, la préoccupation suivante: nous ne comprenons pas comment un représentant des employeurs d'un pays est autorisé à intervenir alors que le représentant des travailleurs de ce même pays n'a pas été inscrit.

---

*Original arabe: M. AHMED (employeur, Iraq)*

---

J'ai le plaisir, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration de l'Union des industries iraqiennes qui représente les employeurs en Iraq et tous ses adhérents, de vous présenter nos sincères salutations et appréciations au cours de cette Conférence qui nous rassemble tous les ans dans une conférence tripartite pour un dialogue social international où nous échangeons les expériences et passons en revue toute l'actualité, les défis, les expériences réussies, afin de promouvoir le travail et la production dans les différents secteurs productifs.

Nous aimerions exprimer toute notre appréciation au Directeur général pour le suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, dédiée à la question de la discrimination à l'emploi dans les pays Membres. Ce suivi annuel de la Déclaration constitue un facteur important dans la multiplication des efforts des pays Membres de cette Organisation, pour renforcer les principes et droits fondamentaux consacrés dans la Constitution et la Déclaration. Ce suivi facilite l'évaluation du succès de l'OIT dans le soutien des pays Membres grâce aux activités de coopération. Nous pensons que la discussion du rapport lors de conférences internationales donne au conseil d'administration une idée plus claire et plus globale que les rapports présentés par les pays Membres.

Concernant l'application des différentes conventions au niveau de la législation dans mon pays, de nombreuses lois ont été promulguées afin de créer un environnement adéquat pour le travail et soutenir l'économie nationale. Parmi ces lois, la loi amendée sur l'investissement, la loi relative à la protection de l'industrie, la loi relative à la protection du consommateur et la loi sur la tarification douanière. D'autres lois sont en cours de préparation comme les lois du travail et de la protection sociale amendées conformément aux normes internationales, et la loi sur la modernisation du système bancaire. Le gouvernement met également en place des politiques monétaires visant à soutenir la monnaie iraqienne. De même, des politiques relatives à l'emploi et l'augmentation du salaire minimal ont été adoptées pour venir en aide aux plus vulnérables. L'Iraq est également doté d'un système moderne de protection sociale couvrant une grande partie des pauvres et des chômeurs. Tout cela a permis de réduire la pauvreté et les tensions sociales et d'empêcher leur recrudescence.

La Constitution iraqienne garantit l'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et de

salaires et interdit toute forme de discrimination à l'emploi.

Pour ce qui est des employeurs, nous déployons beaucoup d'efforts pour relancer le secteur privé, et le gouvernement octroie des crédits pour les petites et moyennes entreprises. Le gouvernement élabore aussi des plans et promet d'octroyer de nouveaux crédits pour créer des emplois pour les jeunes et les chômeurs. Ces crédits ont permis de stimuler le marché et créer des emplois. Nous espérons que le gouvernement échauffera plus de plans, de lois et de programmes dédiés au secteur privé et choisira un partenaire stratégique pour la reconstruction, le développement et la prise de décisions en matière économique.

La présence d'organisations d'employeurs et de travailleurs solides et efficaces encourage au travail et crée un climat favorable. Le gouvernement joue un rôle important dans la création d'un environnement favorable en soutenant les partenaires sociaux et en garantissant leur liberté. En Iraq, le gouvernement est pris par la lutte contre le terrorisme et toutes les violences qui ont frappé mon pays après l'occupation, et fait face à plusieurs défis sur les plans économiques et sociaux. Ces préoccupations sont à l'origine du retard dans la prise de décision concernant les dossiers en suspens, notamment les libertés syndicales. Les organisations des employeurs et des travailleurs et les organisations de la société civile établissent un dialogue continu avec le gouvernement à cet égard. Nous avons aussi le soutien de beaucoup de forces et de personnalités nationales pour surmonter les difficultés et organiser des élections démocratiques et transparentes selon les normes internationales.

Nous saluons également l'aide apportée par l'Organisation arabe du travail, ainsi que le ministre du Travail et des Affaires sociales et le ministre, pour la compréhension qu'ils témoignent à notre égard et à l'égard de nos revendications. Ils agissent avec un sens de la démocratie auquel nous n'étions pas habitués.

Nous souhaitons que notre gouvernement ratifie la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948.

J'aimerais également parler de l'utilisation de la langue arabe au sein de l'Organisation. Nous considérons que son utilisation n'est pas suffisante étant donné la taille et le rôle du groupe arabe. Nous aimerions saluer le Directeur général pour son intérêt pour la cause palestinienne puisqu'il a envoyé une mission d'investigation en Palestine et dans les territoires occupés. Nous appuyons avec force le droit des Palestiniens au retour et à l'autodétermination, et nous demandons à la Conférence de condamner les agissements israéliens contre le peuple palestinien.

Enfin, j'aimerais remercier et exprimer toute mon appréciation au bureau régional de l'OIT et la CESAO à Beyrouth, ainsi qu'à sa Directrice générale, M<sup>me</sup> Nada Al-Nashif, pour le soutien qu'ils nous apportent et nous les invitons à davantage de soutien pour l'Iraq.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> SUFIAN (ministre du Travail et de l'Emploi, Bangladesh)*

Je félicite le Président pour son élection à cette Conférence historique et je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres élus du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.

Je remercie le Directeur général pour son rapport; nous sommes d'accord avec lui, le monde a besoin d'une nouvelle ère de justice sociale. L'OIT et ses mandants doivent ici montrer la voie.

Nous devons gagner la bataille contre les inégalités mondiales et la pauvreté. Les déséquilibres profonds de l'économie mondiale sont la principale cause de nombre de nos problèmes.

La communauté internationale doit faire front commun pour résoudre ces problèmes. Sinon, la mondialisation restera une promesse pour nombre d'entre nous.

La crise financière et économique récente nous a donné un avertissement terrible. Nous ne pouvons pas simplement tout recommencer comme avant; c'est ce que nous avons dit lors de la rédaction du Pacte mondial pour l'emploi.

Les évolutions politiques dans certaines parties du monde nous donnent de l'espoir. Nous devons retrouver cet espoir dans le nouvel ordre économique mondial.

Les principes du marché doivent être conjugués avec la justice et l'équité. Le dialogue social doit inclure tous ceux qui se trouvent en marge de l'économie et de nos sociétés.

Au Bangladesh, nous sommes à la croisée des chemins sur la voie de la transformation économique et sociale. Notre lutte contre la pauvreté est loin d'être terminée, mais nous sommes néanmoins sur la bonne voie.

Avec le programme Vision 2021, nous sommes en train de construire un pays à revenu intermédiaire, basé sur une économie de la connaissance. Le Premier ministre, Sheikh Hasina, conduit les efforts de notre pays sur ce plan.

Cette année, la Conférence internationale du Travail examine à son ordre du jour plusieurs points qui nous sont chers. Les instruments de l'OIT pour le travail domestique sont de fait une évolution essentielle. Je rends hommage à tous les travailleurs, les militants, les experts et les délégués qui ont rendu cela possible.

Au Bangladesh, l'engagement politique est du plus haut niveau pour assurer la protection des travailleurs domestiques. Le ministère du Travail et de l'Emploi a élaboré une politique de protection des travailleurs domestiques et une politique sociale et aujourd'hui, les forces de maintien de l'ordre et le système judiciaire sont plus réactifs dans les affaires d'abus subis par les travailleurs domestiques. Le gouvernement supervise directement le recrutement et la formation des travailleurs domestiques migrants.

La protection sociale est l'un des piliers de nos efforts de développement national. Notre gouvernement a investi environ 2,5 pour cent du PIB dans les programmes de sécurité sociale. Ces programmes sont axés sur les couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la population. Nous allons ainsi créer 1,5 million d'emplois au titre du prochain exercice dans les zones rurales. Le gouvernement étudie divers moyens d'étendre la couverture de la sécurité sociale – épargne, assurance-maladie et système de soins de santé entre autres.

La question de l'administration et de l'inspection du travail est essentielle pour la protection des droits au travail. Notre gouvernement prend les mesures nécessaires pour renforcer les capacités des agences pertinentes. Des ressources humaines additionnelles sont affectées aux postes vacants dans les

différentes inspections du travail et les tribunaux du travail.

Le gouvernement œuvre avec l'OIT et les partenaires sociaux pour améliorer la gestion des relations industrielles; un comité de gestion de crise a été créé pour maintenir la stabilité du secteur industriel. Dans le secteur du prêt-à-porter, toutes les unités ont été chargées de mettre en place des comités de participation pour promouvoir le dialogue social. Le salaire minimum dans ce secteur a été relevé de 82 pour cent, en moyenne, mais les jeunes, dans notre pays, comptent pour plus d'un tiers de la population. La Politique d'éducation nationale de 2010 souligne la nécessité de permettre à la main-d'œuvre de se qualifier pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Notre gouvernement a entrepris de multiplier les débouchés en matière de formation technique et de formation professionnelle. Un programme pilote national de service de l'emploi pour les jeunes a été instauré.

En ce qui concerne les autres tranches d'âge, le gouvernement a porté de 57 à 60 ans l'âge de la retraite des travailleurs. Nous sommes en train d'élaborer un plan d'action national pour mettre en œuvre la politique de 2010 sur l'élimination du travail des enfants. Le gouvernement du Bangladesh a également créé une banque spécialisée pour nos travailleurs expatriés. Trente-huit mille de nos travailleurs migrants ont dû être récemment rapatriés de Libye. La communauté de nos entreprises a proposé d'aider ces travailleurs à trouver un emploi à leur retour, et nous appelons la communauté internationale à constituer un pool de ressources communes pour faire face à la situation d'urgence des travailleurs migrants.

Nous sommes toujours préoccupés par les conséquences du changement climatique sur le monde du travail et nous exhortons l'OIT à promouvoir un mécanisme d'adaptation en faveur d'emplois plus respectueux de l'environnement.

Le Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés, programme adopté récemment, recommande pour ces pays une croissance économique alimentée par la création d'emplois. Nous attendons de l'OIT qu'elle poursuive l'œuvre engagée avec les PMA pour favoriser leur croissance dans le cadre de l'Agenda du travail décent. Car c'est avant tout la partie la plus faible de la population de la planète qui doit bénéficier des valeurs et des principes de l'OIT, aujourd'hui plus que jamais.

*Original anglais: M. RAI (travailleur, Inde)*

Je salue chacun d'entre vous ainsi que le Directeur général du BIT, que je félicite également pour son excellent rapport. Je remercie l'OIT pour les mesures nécessaires et opportunes qu'elle prend pour améliorer la situation des travailleurs à travers le monde. Nous sommes tous heureux et fiers de nous réunir et de participer activement à cette Conférence. L'OIT a démontré amplement qu'elle disposait d'un savoir-faire lui permettant de contribuer efficacement au règlement des problèmes les plus difficiles que pose la situation mondiale actuelle.

Nous sommes tous d'accord pour dire que nous croyons à la paix, à la prospérité et au bonheur. Mais le bonheur ne trouve pas sa source seulement dans l'économie. Sa place réelle, sa place permanente, c'est dans la réunion des cœurs.

Malheureusement, la mondialisation s'est fourvoyée et a élargi le fossé existant entre les riches et les pauvres. L'OIT a su alerter l'opinion à temps et

promouvoir des solutions telles que la mondialisation équitable, la protection sociale, le travail décent, etc. Elle a, ce faisant, bien agi.

Cependant, dans le monde, rares sont les pays qui ont pu mettre en œuvre ses recommandations. Le gel des salaires, la réduction des avantages acquis, la diminution de la protection sociale et de la sécurité sociale sont des pratiques bien ancrées qui se perpétuent dans la plupart des pays en développement, et même dans la plupart des pays les moins avancés.

Malheureusement, le processus de développement s'est traduit par une augmentation de la corruption et de l'exploitation dans certains pays. Nous devons axer le développement sur l'emploi. Dans cette situation, les quatre grands thèmes choisis par l'OIT pour cette Conférence, à savoir la protection sociale, les travailleurs domestiques, l'administration et l'inspection du travail et l'application des normes, sont plus que justifiés. Nous saluons ce choix.

Le rôle actif de l'OIT dans le monde a très fortement contribué à maintenir un équilibre critique à l'heure où le système financier mondial est défaillant. Les grandes questions au cœur des programmes mondiaux d'élaboration des politiques, telles que les distorsions des taux de change internationaux, les protections douanières faussées, les politiques de la Banque mondiale et du FMI imposant aux pouvoirs publics de réduire leurs dépenses, les conflits internationaux, la lutte contre le terrorisme, etc., figurent parmi les principaux sujets de préoccupation des pays.

A cause de la spéculation sur les denrées alimentaires, la hausse des prix des aliments sur les marchés indiens a été la plus forte de la région et cela, malgré de bonnes récoltes. Le monde du travail en a pâti directement.

Les travailleurs, au sens large, souffrent fortement de l'envolée des prix. Dans les pays du Sud, les places de travail sont de plus en plus rares et de moins en moins rémunérées. Les avancées en matière de travail décent, de salaire et de conditions de travail sont au point mort. L'écart entre les salaires ne cesse de s'élargir, alors que la richesse de certains ne fait qu'augmenter. En Inde, le mécanisme de consultation est largement insuffisant. Au niveau des provinces, les mécanismes d'application du droit du travail sont bloqués. Cependant, le mouvement syndical se consolide et reste vigilant face à la détérioration de la situation. Pour faire reculer l'exploitation, la même valeur doit être accordée au travail et au capital, et les profits doivent être équitablement répartis.

Le sort réservé aux travailleurs domestiques est, quant à lui, misérable. Une enquête réalisée récemment par les syndicats indiens montre clairement que les droits de la plupart des travailleurs domestiques sont foulés au pied et que ces derniers, dans leur immense majorité, ne bénéficient d'aucun filet de protection sociale. Leur taux de participation est de moins de 1 pour cent. Ces travailleurs méritent donc d'être protégés par les syndicats. L'importance des syndicats ne doit donc pas être négligée et les ONG ne doivent pas bénéficier d'un traitement plus favorable que les syndicats. Le monde doit se souvenir que les travailleurs ne sont pas une marchandise et que, sans eux, le marché du travail ne pourrait pas exister. Les travailleurs sont des partenaires sociaux responsables et importants.

Nous apprécions les efforts accomplis par l'OIT pour traiter en temps opportun la question des droits des travailleurs dans l'entreprise.

Nous pensons que le moment est venu de progresser sur la voie de la ratification de la convention concernant le droit d'association, pour donner aux travailleurs la place qui leur revient légitimement dans la structure sociale.

Nous sommes certains que le monde saura s'appuyer sur la synergie créée par cette session historique de la Conférence internationale du Travail pour ménager une meilleure place aux travailleurs. Nous pensons que le bleu du ciel est le même pour le monde entier, que nous appartenons tous à la même humanité, que les travailleurs en font partie, qu'ils se trouvent tous confrontés aux mêmes problèmes, et que seuls ces derniers peuvent inviter le monde à s'unir.

Nous appelons donc en leur nom l'OIT, et tous ses Membres, à participer à cet effort d'union entre les peuples et au sein des peuples, et nous lui souhaitons de réussir pleinement dans cette exaltante mission.

---

*Original arabe et anglais: M. JAVED (employeur, Pakistan)*

---

Au Pakistan, nous nous félicitons de l'action salubre que mène l'OIT dans le cadre de ses bureaux régionaux, sous-régionaux et du bureau d'Islamabad.

Le discours d'ouverture historique du Directeur général, Juan Somavia, lors de la 100<sup>e</sup> session nous invite à remédier aux troubles qui touchent le monde du travail en œuvrant avec détermination, et sans attendre, à l'avènement d'une nouvelle ère de justice sociale et de croissance économique fondée sur un développement durable. Ce discours m'a donné beaucoup de force et de courage pour exprimer ce qui me tient à cœur.

Dans plus de 180 pays, la majorité des organisations patronales représentées à l'OIT proviennent soit de pays en développement, soit de pays les moins avancés et constituent la communauté des entreprises dans son ensemble. A la lumière de ce que cette communauté attend de l'OIT, il nous faut voir si la présente vision de cette dernière répond aux attentes de la majorité des organisations d'employeurs de ces pays.

L'impact de la crise financière de 2008 se fait encore sentir aujourd'hui, sous une forme ou sous une autre. Je pense notamment à la tournure qu'a prise aujourd'hui la lutte contre le terrorisme, qui a des conséquences directes ou indirectes sur les pays du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est, de l'Union européenne, des Etats-Unis et en particulier de mon propre pays, le Pakistan, qui consent d'importants sacrifices pour le maintien de la paix dans le monde, et qui est le premier exposé aux tourmentes internationales. Il faut signaler encore la crise de l'énergie et du pétrole, qui, dans une majorité de pays en développement, a lourdement affecté les entreprises, situation qui devrait nous inciter à réfléchir sur ce que devrait être la vision de l'OIT pour l'avenir et sur la manière dont les organisations d'employeurs peuvent influencer sur l'approche de l'Organisation.

Les organisations d'employeurs peuvent aider les gouvernements à résoudre les problèmes des pays en développement en prenant des mesures qui, tout en respectant les intérêts de toutes les parties prenantes, favoriseront une croissance économique générale. Ainsi, certains pays ont de l'électricité en excédant, du gaz naturel en abondance et souhaitent

approvisionner les pays en développement voisins à des prix très abordables, ce qui dopera la productivité des pays concernés. On constate cependant, et on ne peut que le regretter, que les intérêts politiques en jeu empêchent de mener à bien ce type de projets.

C'est la raison pour laquelle je demande honnêtement et humblement à l'OIT de définir une ligne claire pour l'avenir, s'agissant du développement économique et social, au sens large, et du travail à accomplir pour pouvoir assurer la prospérité économique partout dans le monde, cette prospérité étant le seul remède aux maux comme le terrorisme et la pauvreté.

Je suis convaincu que tout déficit en matière d'éthique, de responsabilisation, de gouvernance, d'équité et de transparence ne peut que compromettre la croissance économique. Il ne peut y avoir ni création d'emplois ni réduction de la pauvreté sans une direction éclairée, sans connaissances, sans dialogue et sans coopération, autant de facteurs qui, comme l'a si judicieusement souligné le Directeur général du BIT, sont les garants d'une croissance équitable, tant au niveau économique que sur le plan social.

Ces problématiques ne concernent plus seulement les mandants de l'OIT – employeurs, travailleurs et gouvernements – et sont aujourd'hui débattues dans des instances comme la Banque mondiale, le FMI, le G8 et les pays du G20. Nous devons donc, par l'intermédiaire de l'OIT, conseiller ces instances et les aider à concevoir les moyens de promouvoir la responsabilisation des dirigeants, l'équité et une gouvernance transparente.

Unissons donc nos efforts pour que la mondialisation soit véritablement l'occasion pour tous les peuples de la terre de coexister pacifiquement et non un instrument qui ne peut qu'appauvrir encore davantage les plus démunis.

Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les économies les plus faibles ne soient pas transformées en marchés de consommation obligés de fermer leurs industries, ce qui pourrait provoquer un important déséquilibre mondial.

La réduction du gaspillage – à défaut de son élimination – devrait être l'un de nos grands objectifs. Nous pourrions aborder cette question lors de la prochaine session du Conseil d'administration, en novembre prochain, ou dans le cadre de la Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique qui se tiendra au Japon en décembre; nous pourrions ainsi dégager des ressources supplémentaires pour l'emploi des jeunes, la promotion du travail décent et la réduction du travail des enfants et du travail forcé.

Au Pakistan, nous nous efforçons de lutter contre le travail des enfants et le travail forcé, en vue de leur élimination, et nous nous appuyons pour cela sur l'éducation et la formation professionnelle. La protection sociale, l'emploi des jeunes, et le programme national de promotion du travail décent comptent parmi nos grandes priorités.

La convention sur les travailleurs domestiques, qui sera probablement adoptée, marquera l'histoire de notre Organisation. Tous les mandants tripartites du Pakistan sont favorables à l'adoption de cette convention.

Comme l'a dit M. Juan Somavia, l'OIT est un espace où chacun peut se faire entendre. J'ai donc eu le courage de m'exprimer et je vous remercie de m'avoir écouté avec patience.

Nous souhaitons manifester notre appréciation et nos remerciements pour les rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général. Nous sommes heureux de constater que l'orientation du rapport du Directeur général va dans le sens de la position que nous défendons de longue date, à savoir que l'injustice économique et sociale du néolibéralisme économique encouragé par le Consensus de Washington depuis les années 1980 est inacceptable.

Cette idéologie économique de droite a été adoptée et est malheureusement toujours appliquée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elle a donné lieu à des programmes d'ajustements structurels orthodoxes, imposés par le FMI et la Banque mondiale aux pays africains et à d'autres pays en voie de développement de 1981 à l'an 2000.

L'Organisation de l'unité syndicale africaine et les travailleurs africains s'opposent à ces programmes d'ajustements structurels désastreux. Inutile de rappeler ici leurs effets néfastes aux niveaux économique, social et politique sur les pays africains et les autres pays en développement. Nos avertissements quant à ces politiques économiques néolibérales et antisociales inacceptables sont tombés dans l'oreille d'un sourd et l'on récolte à présent ce que l'on a semé.

Des enseignements ont-ils été tirés concernant ces politiques néolibérales économiques? Les partisans du néolibéralisme ne semblent pas avoir retenu de leçon, y compris de la crise financière et économique de 2008-09, dont les économies industrialisées d'Europe, des Etats-Unis et du reste du monde souffrent encore. S'ils en avaient tiré des leçons, ils n'auraient pas prescrit pour la Grèce, l'Irlande et l'Espagne des programmes d'ajustements structurels antisociaux, tels que ceux qui ont détruit les économies africaines dans les années 1980 et 1990. Et je me réjouis que le délégué des travailleurs espagnol en ait fait état dans son discours.

Notre suggestion pour aller de l'avant, en particulier en Afrique, exige de donner la priorité au peuple. Deuxièmement, la satisfaction des besoins fondamentaux des populations devrait être le principal objectif des politiques et programmes socio-économiques. Quelles sont ces nécessités fondamentales? La nourriture, le logement, la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, les transports (par voie ferroviaire, terrestre, aérienne et maritime), les communications (la presse, la radio, la télévision), et les nouvelles technologies de l'information et de communication) et le travail décent.

Voilà les neuf besoins fondamentaux qui peuvent être progressivement satisfaits par un gouvernement de participation populaire, tel qu'énoncé dans la Charte africaine de la participation populaire au développement (Arusha, 1990), en plus d'une bonne gouvernance, et d'une justice économique et sociale renforcée par le dialogue social.

Les récents événements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ont tiré la sonnette d'alarme dans le monde entier. Inutile d'être spécialiste en politique pour comprendre que les éléments déclencheurs de ces événements sont le chômage de la jeunesse, la pauvreté, la corruption, le déficit démocratique et l'injustice sociale. Par conséquent, l'Organisation de l'unité syndicale africaine en collaboration avec

le Bureau régional de l'OIT, ACTRAV et les secteurs du dialogue social et de l'emploi, ainsi que la Fédération syndicale des travailleurs du Soudan, ont organisé un atelier de trois jours sur le renforcement des capacités à Khartoum, au Soudan, du 9 au 11 mai 2011, dont le thème était «L'emploi de la jeunesse, la gouvernance et la démocratie en Afrique: le rôle des syndicats». Plus de 80 syndicalistes africains, des jeunes et des dirigeants de 38 pays africains y ont participé, ainsi que les employeurs du Soudan et du Niger. D'autres ateliers du même type sont prévus pour les dirigeants des syndicats, des femmes et des jeunes d'Afrique de l'Ouest en septembre 2011 à Abidjan, et pour les mêmes groupes d'Afrique de l'Est en octobre 2011 à Nairobi. Des ateliers nationaux consacrés aux mêmes thèmes seront organisés dans tous les pays africains lorsque les ressources seront disponibles. Ces ateliers pour le renforcement des capacités sont la modeste contribution de notre organisation en vue de favoriser le travail décent, une bonne gouvernance, la démocratie, la paix, la prospérité, l'unité et le développement en Afrique.

Au cours de ce processus, nous allons recourir au dialogue social avec nos partenaires sociaux et les partenaires du développement africain pour atteindre nos objectifs. Plus jamais nous n'autoriserons que des décisions nous affectant soient prises en notre absence. Nos peuples doivent prendre la place du conducteur et plus celle du passager, pour tout ce qui concerne nos pays et nos conditions de vie.

Avant de conclure, je voudrais manifester notre déception face à l'absence d'amélioration des conditions de vie du peuple et des travailleurs palestiniens, suite à l'occupation répressive israélienne en Palestine et dans le Golan syrien. L'établissement illégal de colonies en Palestine et dans le Golan syrien constitue un véritable obstacle à la paix au Moyen-Orient.

Nous félicitons les leaders de l'OLP et du Hamas pour l'accord d'unité récemment conclu, qui soudera le peuple palestinien contre l'occupation israélienne. Nous remercions le nouveau gouvernement égyptien d'avoir ouvert ses frontières avec Gaza pour atténuer l'embargo génocidaire imposé sur Gaza par les forces d'occupation israéliennes.

L'Organisation de l'unité syndicale africaine et les travailleurs africains en appellent aux membres africains et à tous les autres membres des Nations Unies à soutenir l'adhésion de l'Etat indépendant de Palestine aux Nations Unies à la fin de cette année et à accorder toute l'aide financière, matérielle et nécessaire à la nation palestinienne avec Jérusalem-Est comme capitale.

---

*Original arabe: M. EL AZZOUZI (travailleur, Maroc)*

---

Au nom la Fédération démocratique du travail du Maroc et de la délégation des travailleurs marocains, nous aimerions exprimer nos félicitations pour la confiance qui a été accordée au Président, et lui souhaiter plein succès dans ses travaux.

Nous aimerions également aborder les réalisations de l'OIT entre les deux sessions. Nous nous félicitons du rapport important de M. Somavia, qui reflète les énormes défis auxquels doivent faire face les partenaires tripartites afin de réaliser la justice sociale et concrétiser le droit à l'égalité au travail.

Le rapport présente également les manifestations des inégalités au travail, lesquelles se sont aggravées du fait des répercussions de la crise écono-

mique mondiale engendrée par la mondialisation économique néolibérale qui a eu des effets négatifs, en particulier par rapport aux pays du Sud. Il s'agit principalement de la discrimination à l'égard des femmes et sur la base de la religion, de la croyance, de la race et de la nationalité. Il suffit de mentionner la souffrance des travailleurs immigrés de par le monde.

Nous nous félicitons du plan de travail proposé et appelons à un plus grand soutien aux pays du Sud et en particulier du continent africain.

Le Mouvement syndical marocain se bat depuis des décennies pour une démocratisation de l'Etat et de la société, et pour l'amélioration de la situation de la classe ouvrière au Maroc. Notre pays, à l'instar de ce qui se passe dans le reste du monde arabe et des revendications en faveur du changement démocratique, connaît une montée de la prise de conscience de la part de sa jeunesse et un mouvement pacifique important qui accélère les réformes à tous les niveaux.

Le discours royal du 9 mars dernier est également en phase avec les aspirations des forces vives du pays puisqu'il reconnaît la nécessité d'une révision complète de la Constitution.

Les centrales syndicales les plus représentatives ont exprimé leur point de vue à ce sujet. Nous avons toutes les raisons d'espérer que le débat public en cours aboutira à l'adoption d'une Constitution démocratique et sociale qui garantisse les droits et libertés fondamentaux et prévienne la prévalence des conventions internationales pertinentes, ainsi que la création des mécanismes et des institutions de contrôle nécessaires susceptibles de lutter contre toutes les formes de corruption et d'instaurer la justice sociale. Tout cela doit s'accompagner des réformes politiques, économiques et sociales qui permettront au Maroc d'intégrer le club des Etats démocratiques.

Le dialogue social engagé entre le gouvernement marocain, les employeurs et les syndicats de travailleurs à abouti à la signature de l'accord du 26 avril 2011 prévoyant l'augmentation des salaires, le relèvement du salaire minimum, la réorganisation du système de promotion, le relèvement des pensions minimales et l'application des conventions sectorielles.

Le même accord prévoit la ratification de plusieurs conventions de l'OIT, en particulier de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948. Cependant la faiblesse de la négociation collective dans le secteur privé et la non-application des dispositions du Code du travail de la part de certains employeurs restent des sujets de préoccupation.

Bien que l'accord susvisé comporte des lacunes, il a eu le mérite de créer des conditions nouvelles pour une confiance réciproque entre les partenaires tripartites. Nous espérons que ces derniers ne tarderont pas à l'appliquer grâce à la mise en place des mécanismes nécessaires à cet effet.

La situation dans les territoires arabes occupés se détériore de jour en jour à cause de la politique israélienne pratiquée contre les travailleurs et travailleuses palestiniens, et du fait des actes de répression, de judaïsation et de colonisation perpétrés par les forces d'occupation sur nos terres en Palestine. Nous invitons la communauté internationale, dans l'optique de septembre prochain, à soutenir de manière effective et responsable le peuple palestinien sans défense en vue d'une reconnaissance to-

tales de l'Etat palestinien avec pour capitale Al-Qods.

Nous soutenons les observations et propositions du groupe arabe dans cette Organisation. La révolution arabe de Palestine, c'est la révolution de tous les peuples arabes de l'océan au Golfe. Ces peuples qui se sont levés pour clamer: «Si un peuple désire vivre, il faut que le destin se plie à ce désir et cette volonté.» Lorsque les peuples se soulèvent, aucun tank ou avion ne peut l'arrêter. Nous aimerions saluer ici les martyrs du monde arabe, qui luttent pour la démocratie et une vie digne.

Pour conclure, nous aspirons, en tant que travailleurs marocains, à ce que les discussions au cours de cette session aboutissent à l'adoption de conventions et recommandations qui aideront à améliorer la situation sociale de la classe ouvrière dans le monde et à restaurer des rapports équilibrés dans le monde du travail.

---

*Original anglais: M. CASUCCI (travailleur, Italie)*

---

Les syndicats italiens sont d'accord avec l'analyse que fait le Directeur général dans son rapport, qui met en exergue les défis que doivent relever les mandants de l'OIT.

Nous ne sommes pas encore sortis de la crise. Le chômage reste élevé et aucune perspective favorable ne se dessine à court terme. Les mesures d'austérité adoptées par les gouvernements visent la stabilité budgétaire et n'ont pas pour objectif de mettre en œuvre les décisions prises par l'OIT dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi, qui a reçu l'aval du G20.

Le rapport consacré à la sécurité sociale soumis à la présente Conférence fait une analyse claire de la situation et propose des mesures visant à garantir un socle de protection sociale à tous les travailleurs, en commençant par les plus vulnérables sur le plan social: les migrants, les chômeurs et les jeunes.

La crise alimente la précarité des relations de travail, affaiblit la représentation des syndicats et force des millions de jeunes en recherche d'emploi à un parcours du combattant qui les prive de toutes perspectives d'avenir, tandis que les droits acquis depuis plusieurs décennies sont remis en question.

Les pays européens remettent en question les piliers du modèle social européen qui a été une référence en matière de croissance socio-économique et de saine concurrence dans la nouvelle ère mondialisée. Le rapport du Directeur général souligne les déséquilibres et les écarts qui ne cessent de se creuser dans les pays industrialisés et les pays émergents. A notre avis, il faut s'attaquer à ces disparités en améliorant et en renforçant les normes du travail, et non en empêchant leur application et leur suivi.

Nous sommes convaincus que l'OIT doit rester un organe de normalisation, mais nous sommes également convaincus qu'il faut promouvoir, avec davantage d'énergie et de ressources, l'adoption des conventions de l'OIT et l'élimination des obstacles qui s'opposent à leur application.

Nous sommes fermement convaincus que des mesures doivent être prises d'urgence pour promouvoir l'application des règles fondamentales du travail dans les pays du G20.

Nous ne saurions tolérer que ceux qui prônent la rigueur économique expriment des réserves sur le rôle de normalisation qui est celui de l'OIT. Affaiblir ce rôle reviendrait à la cantonner aux études et analyses. Or, ce n'est pas ce que les travailleurs veulent.

Les jeunes ont besoin de mesures coordonnées au plan international. Toute une génération risque d'être coupée du monde du travail, pas seulement dans les pays arabes où la révolte gronde mais également dans les pays européens.

En Italie, pays membre du G8, le taux de chômage des jeunes est de 30 pour cent, avec des pics de 40 pour cent dans le Sud. La solution à ce problème ne réside pas seulement au niveau national.

Qu'est-il advenu de la stratégie de formation de l'OIT sur laquelle le G20 et le Conseil d'administration comptaient pour répondre à la crise de l'emploi? Quelles ressources avons-nous allouées à l'OIT et au Centre de formation de Turin pour formuler cette stratégie, qui ne saurait rester à l'état théorique? Il ne s'agit pas simplement de revoir le budget de l'OIT mais d'assurer le suivi des décisions prises.

La crise mondiale s'accompagne d'une grave crise démographique qui frappe les pays industrialisés. Au cours des dix dernières années, l'Europe a tenté d'y remédier avec l'arrivée de millions de migrants. Cependant, trop souvent, comme c'est le cas en Italie, les migrations ont été perçues comme un phénomène désordonné, alimenté par l'économie souterraine, qui, en Italie, représente au moins un cinquième de l'économie totale. La conséquence de cette incapacité de maîtriser les flux migratoires est une forte présence de travailleurs étrangers en situation irrégulière, avec son inévitable cortège de dumping social.

Aujourd'hui, en Italie, les travailleurs venant du tiers monde sont souvent victimes de discrimination mais la situation des sans-papiers est intenable, comme l'ont montré les graves problèmes enregistrés dans le secteur agricole dans le sud de l'Italie.

La généralisation du dumping social s'accompagne d'une montée des comportements racistes et discriminatoires, souvent alimentée par des lois draconiennes et des campagnes xénophobes contre les migrants.

La nouvelle convention sur le travail décent pour les travailleurs domestiques marquera une date historique. Pour la première fois, l'OIT s'attelle à la réglementation de ce secteur, qui relève surtout de l'économie informelle. La plupart des 100 millions d'hommes et de femmes employés dans ce secteur le font dans des conditions irrégulières. Des mesures doivent donc être prises d'urgence sur le plan international pour remédier à cette situation, faute de quoi il sera difficile de faire appliquer la nouvelle convention en raison des migrations illégales.

La stratégie de l'OIT vise une gestion plus démocratique et plus participative des mécanismes sociaux et économiques, qui permettrait de réduire les écarts de salaires, de créer des emplois décents pour tout le monde, de combattre la pauvreté et d'assurer une mondialisation plus inclusive. Nous espérons que les mandats de l'OIT sauront faire de ces objectifs des engagements concrets.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> SSENABULYA (employeuse, Ouganda)*

Je remercie le Directeur général, les membres du Conseil d'administration et le personnel du BIT pour les efforts qu'ils déploient afin de promouvoir et de préserver la mission et les valeurs pour lesquelles l'OIT a été créée il y a quatre-vingt-douze ans.

L'Organisation internationale du Travail a scrupuleusement rempli ses fonctions consistant à établir et à superviser les normes internationales du travail

qui régissent les relations entre les employeurs et les travailleurs sur les lieux de travail.

En date du 31 décembre 2010, le nombre des ratifications des normes fondamentales du travail était de 1 322, soit 90 pour cent du nombre total potentiel de ratifications par les 183 Etats Membres, selon le rapport du Directeur général.

C'est tout à fait remarquable. Mais il existe un grand nombre de conventions qui sont très peu ou pas encore ratifiées, et la mise en œuvre des conventions ratifiées varie considérablement. Il s'agit là d'un immense défi pour l'OIT et ses parties constituantes.

Une analyse réaliste des facteurs qui font obstacle à leur ratification et des mesures novatrices qui permettraient d'améliorer leur application s'impose. Les gouvernements ont un rôle essentiel: celui de transposer les dispositions des conventions ratifiées dans leur législation nationale, et de veiller à leur mise en vigueur et à leur respect.

Les organisations d'employeurs et de travailleurs peuvent assister les gouvernements, tout particulièrement dans les pays en développement où les gouvernements disposent de ressources limitées. Cela exige le renforcement de la capacité de ces organisations. L'OIT doit donc allouer davantage de ressources à ACT/EMP et ACTRAV.

D'autres moyens de promouvoir le respect des conventions par l'autoréglementation doivent être envisagés. La Fédération des employeurs de l'Ouganda a introduit un système de récompenses pour les employeurs qui appliquent les meilleures pratiques sur le plan des ressources humaines et des pratiques commerciales il y a dix ans. En outre, la promotion de la responsabilité sociale des entreprises a permis de contribuer à assister le gouvernement dans son rôle de mise en application de la législation du travail dans le pays.

Dans son rapport, le Directeur général fait valoir à juste titre que «la création d'emplois de qualité semble être un objectif encore lointain et la crise mondiale ne fait qu'aggraver les choses». Bon nombre de pays dans le monde sont confrontés au défi du chômage. Mais la situation est encore plus critique dans les pays en développement comme l'Ouganda.

Nous ne pouvons attendre de l'OIT qu'elle nous offre une solution à tout, mais elle peut y contribuer de manière significative en relançant, en réformant et en revitalisant son programme de développement de l'esprit d'entreprise. L'Ouganda a été l'un des bénéficiaires des programmes intitulés «Créer, améliorer et développer son entreprise», et les résultats se sont vraiment fait sentir.

Une nouvelle ère de justice sociale doit inclure les organisations d'employeurs et de travailleurs de l'économie informelle qui constituent une large majorité dans les économies émergentes et en développement.

Le secteur informel emploie plus de 50 pour cent de la main-d'œuvre dans les pays en développement.

Les organisations d'employeurs et de travailleurs ont un rôle central à jouer, en encourageant les gouvernements à formuler et à mettre en œuvre des politiques pertinentes propres à aider les entreprises et à passer du secteur informel au secteur formel.

Toutefois, la plupart de ces organisations sont faibles et doivent renforcer leur capacité de faire pression sur les organes de décisions et de plaider leur cause. Il convient de noter que tant que ces or-



ganisations restent faibles dans les pays en développement, la voix de l'économie réelle ne sera pas suffisamment entendue. C'est le cas actuellement dans l'Union africaine, dans la CEDEAO et dans les communautés économiques régionales, comme la COMESA, l'EAC et la SADC.

L'OIT a pour tâche écrasante de faire advenir une nouvelle ère de justice sociale. Il faut s'y engager avec une nouvelle approche, un regard nouveau, et en mettant sur un pied d'égalité tous les partenaires sociaux.

---

*Original espagnol: M. MESA (employeur, Cuba)*

---

En dépit des efforts certainement déployés par le secrétariat, nous regrettons une fois de plus qu'à cette Conférence il y ait eu des retards dans l'obtention des rapports du Directeur général, car cela entrave la bonne préparation et participation des délégués aux débats et devrait constituer une priorité pour le secrétariat.

Le rapport présenté par le Président du Conseil d'administration ainsi que le rapport du Directeur général, *Une nouvelle ère de justice sociale*, abordent les différentes questions, les objectifs stratégiques et les défis que l'OIT devra affronter dans un futur proche et qui sont essentiellement axés sur la promotion de l'Agenda du travail décent, d'une plus grande cohérence entre les politiques économique, financière, sociale et d'emploi à l'échelle nationale et internationale, sur le renforcement du tripartisme pour qu'il soit plus efficace et dynamique ainsi que sur la poursuite des réformes des méthodes de travail, mécanismes et organes de contrôle du Bureau, afin qu'il apporte une plus grande coopération technique et une aide plus efficace à tous les mandants.

Ce n'est un secret pour personne que, pour sortir de la crise actuelle, nous devons créer un nouveau modèle économique mondial, plus juste et équitable, dont la croissance ne soit pas démesurée et qui repose sur l'un des piliers de l'OIT, la justice sociale, mais également sur des politiques macroéconomiques cohérentes qui génèrent systématiquement, en plus des richesses, un travail décent à la portée de tous, moyennant la création d'entreprises durables, de davantage d'opportunités d'investissements productifs. Ce nouveau modèle doit être accompagné d'un système financier responsable et de politiques fiscales au service de l'économie réelle. Il faut également garder à l'esprit que la mondialisation et les avancées technologiques actuelles sont des facteurs qui sont liés l'un à l'autre et que leur évolution constante a une incidence directe sur le marché du travail; ils représentent pour cela l'un des défis les plus importants à relever pour l'OIT.

La perspective des entreprises est la suivante: la création de richesses et d'emplois dignes revêt une importance vitale et résulte de la promotion de politiques nationales qui encouragent la création d'entreprises durables, compétitives, à forte productivité, où l'esprit d'entreprise et l'emploi des jeunes sont la base du développement économique futur.

Notre pays n'a pas échappé aux conséquences de la crise structurelle systématique dont souffre l'économie mondiale et dont les effets se font sentir sur l'instabilité des produits que nous échangeons par le biais de nos entreprises, sur la demande de certains produits, marchandises et services d'exportation, ainsi que sur les restrictions accrues de financements extérieurs, dues à l'embargo amé-

ricain dont nous souffrons depuis plus de cinquante ans.

Cependant, pour faire face à ces défis, de nouvelles orientations de politique économique sociale ont été approuvées à Cuba, grâce au dialogue social tripartite étendu à tous les secteurs de la population. Ils représentent une adaptation de notre modèle économique, qui endosse et encourage non seulement l'entreprise étatique durable et productive, mais aussi toutes les modalités d'investissements étrangers, les différents types de coopératives, la propriété des petits exploitants agricoles, les propriétaires de terres, les locataires des terrains agricoles, les travailleurs à leur compte et les autres formes d'emploi qui atteindront sûrement de plus grands niveaux d'efficacité et de productivité grâce à notre travail.

Dans de telles conditions, il a été prouvé que les solutions ne peuvent résulter que d'une participation active et démocratique de tous les partenaires sociaux, sans exception.

J'aimerais souligner le rôle essentiel que le BIT doit jouer en matière de coopération et de formation technique de ses mandants pour renforcer la capacité des différents bureaux de l'ACT/EMP dans le monde afin qu'il puisse véritablement répondre aux besoins et aux priorités de tous les employeurs, dont les employeurs cubains, en leur accordant les moyens nécessaires, consolidant ainsi l'image du BIT en tant que chef de file international en matière de travail.

Nous souhaitons également saluer les avancées des réformes engagées au sujet des méthodes de travail et des mécanismes de contrôle, qui ont pour but de parvenir à une plus grande transparence, crédibilité et responsabilité au cours des débats de la Conférence et dans le fonctionnement de cette Organisation. Néanmoins, nous estimons qu'un paquet de réformes plus vaste devrait être envisagé. Nous devons unir les efforts tripartites pour produire une amélioration continue au cours des prochaines années.

Il nous semble absolument indispensable de tirer parti des avantages normatifs de l'OIT, de son histoire et des valeurs fondamentales qu'elle défend pour ouvrir, à l'aide de tous ses mandants, une voie vers la prospérité, la solidarité et la paix mondiale.

---

*Original anglais: M. VILLAVIZA (travailleur, Philippines)*

---

Au nom des syndicats des travailleurs et de leur famille aux Philippines, j'aimerais apporter mon appui plein et entier à l'appel lancé par l'OIT, par le Directeur général, en faveur d'un développement durable pour la justice sociale. Très certainement, «le monde a besoin d'une nouvelle ère de justice sociale fondée sur un idéal de développement durable».

La situation mondiale actuelle ne saurait durer car on accorde plus d'importance aux profits qu'aux individus, car d'innombrables familles continuent à sombrer dans la pauvreté, car les inégalités de salaires persistent, car les politiques salariales échouent en tant qu'instruments de redistribution de la distribution de la richesse. En effet, le travail contractuel domine maintenant l'emploi, les jeunes souffrent d'un taux moyen de chômage double, la transformation de l'emploi informel en emploi formel est lente, la composition des syndicats ne fait que rétrécir, la couverture des accords collectifs recule. Les travailleurs sont marginalisés dans le dialogue social et dans les mécanismes de prise de dé-

cisions, la protection sociale continue à se dégrader. Les pays riches et leurs gouvernements ainsi que les institutions internationales continuent d'imposer des conditions restrictives à l'aide au développement et aux prêts consentis aux pays en développement. La dimension sociale de l'intégration régionale et les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et d'autres formes de partenariat sont non existants, inadaptés ou partiellement mis en œuvre.

Les syndicats participent à la bataille de l'OIT pour le travail décent «où les hommes, les femmes et les jeunes ont un emploi rémunéré et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaines».

Nos partenaires, employeurs et gouvernements, devraient transformer leurs promesses en actes pour le travail décent et s'évaluer en fonction de leurs accomplissements.

Nous participons à cette 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail avec de grands espoirs.

Nous sommes tout à fait favorables à l'adoption des instruments proposés pour le travail décent des travailleurs domestiques. Nous pouvons influencer de manière décisive sur la vie et le travail de ceux qui fournissent des services domestiques essentiels pour permettre aux autres d'aller travailler. Nous devons collectivement améliorer leurs conditions en votant pour la convention et la recommandation de l'OIT sur le travail décent des travailleurs domestiques et ainsi mettre un terme à leur longue histoire d'exclusion.

A la TECP, les autres syndicats philippins sont particulièrement préoccupés par la situation des travailleurs domestiques qui se trouvent dans notre pays et à l'étranger. Nous continuerons à déployer tous les efforts possibles pour veiller à ce que les travailleurs domestiques soient correctement protégés dans la législation et la pratique.

En dépit des nombreuses difficultés auxquelles l'administration du travail est confrontée, notamment les changements techniques rapides et les contraintes financières, elle continue à faire face à de nombreux défis. Cependant, grâce au tripartisme, nous faisons des progrès modestes aux Philippines. La participation des travailleurs à l'élaboration des normes et des politiques s'améliore, ainsi qu'à l'application et au respect de celles-ci.

Récemment, les partenaires tripartites des Philippines ont adopté un plan d'action pour le travail et l'emploi, qui est notre feuille de route pour la promotion du travail décent à l'horizon 2010-2016.

Grâce au leadership du Département du travail et de l'emploi, et avec l'accord des mandants tripartites, nous avons établi un organe de surveillance tripartite qui est saisi des plaintes, des violations des syndicats, des droits des syndicalistes et autres droits de l'homme.

Nous avons mis en place des conseils tripartites sur l'intégrité et l'efficacité au sein du Département du travail et de l'emploi et des organes qui y sont rattachés, pour veiller à une meilleure mise en œuvre des normes et à une prise en charge rapide des questions relatives au travail. Nous sommes également convenus d'un guichet unique pour le règlement rapide des litiges en matière de travail.

Les syndicats peuvent faire beaucoup pour obtenir de meilleurs résultats dans l'inspection du travail et l'administration du travail. Les syndicats doivent également bénéficier d'une assistance en matière de renforcement des capacités, pour acquérir des con-

naissances et des compétences, ainsi que d'un environnement favorable pour participer aux inspections. Etant donné le nombre réduit d'inspecteurs du travail, la participation des syndicats est essentielle.

Une protection sociale insuffisante est un fléau pour les travailleurs dans de nombreux pays, y compris aux Philippines. Il faut redoubler d'efforts pour assurer une meilleure sécurité. Nous espérons que des progrès seront réalisés dans le programme proposé par les syndicats sur la prévention et le contrôle de l'incidence silencieuse mais croissante de l'infection par le VIH, la protection de la maternité et la santé de la reproduction, entre autres.

Cependant, nous sommes fermement convaincus que les syndicats, la sécurité du travail et les salaires décents, restent la meilleure protection sociale pour les travailleurs et leur famille.

Nous avons besoin de meilleures réponses pour contrer le fléau qu'est la contractualisation dans mon pays et dans le reste du monde. L'emploi contractuel et la sous-traitance sont utilisés pour dénaturer les droits des syndicats et pour saper les accords de négociation collective. Ces pratiques mettent en danger les syndicats et sont susceptibles d'inverser les acquis obtenus par les travailleurs après des années et des années de lutte.

Adoptons un nouveau modèle de croissance, un modèle inclusif, équitable et juste. Huit ans après le centenaire de l'OIT et quatre ans après la fin de la décennie pour le travail décent en Asie, nous devons maintenant ensemble mettre en pratique les valeurs de l'OIT pour une paix durable basée sur la justice sociale.

---

*Original arabe:* M. AHMED ABD ELAZIZ GHANDOUR  
(travailleur, Soudan)

---

Cette 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail devrait être un nouveau point de départ principal pour cette Organisation, lors de laquelle nous passons en revue les acquis des conférences précédentes et les réalisations faites. Mais nous devons passer en revue également les échecs et les manquements de cette Organisation. Nous devons nous arrêter et nous poser la question: qu'avons-nous vraiment réalisé pour le bien-être du travailleur afin de lui permettre de vivre dignement? Qu'avons-nous réalisé dans le domaine du dialogue entre les partenaires sociaux afin d'augmenter réellement la productivité et créer un environnement de travail propice et encourageant? Qu'avons-nous réalisé dans le domaine de la garantie d'un revenu qui permet une vie décente pour la main-d'œuvre qui est le vrai moteur pour le progrès et le développement?

Le Directeur général a fait le bon choix cette année en choisissant comme titre pour son rapport: *Une nouvelle ère de justice sociale*. La justice sociale demeure l'objectif de cette Organisation, mais cet objectif semble hors de portée et elle n'a pas réussi à l'atteindre jusque-là.

Les effets négatifs de la mondialisation économique injuste continuent à peser sur les systèmes socio-économiques mondiaux, régionaux et nationaux. Les politiques et modèles de mondialisation rendent les riches plus riches et les pauvres encore plus pauvres. Le monde ne semble pas prêter attention à cette réalité, comme s'il ne s'apercevait pas de la crise alimentaire déjà apparue. A peine disparue, elle revient sous une forme plus grave, comme si le monde n'avait pas tiré les leçons de la crise économique que nous venons de vivre et dont les

conséquences et les souffrances qu'elle a causées sont encore perceptibles.

La justice sociale ne peut devenir réalité, et nous ne pouvons surmonter les conséquences de la crise et jouir de la sécurité alimentaire et sociale ni de la prospérité sans une prise de conscience et un apport de la communauté internationale, à commencer par l'OIT, afin de nous remettre sur la bonne voie et d'appliquer le principe de l'égalité, de soutenir la production, de saluer et de récompenser l'effort du travailleur, de traiter avec justice entre les nations et les peuples et de mettre fin à la discrimination et à l'application de deux poids, deux mesures.

Nous devons nous arrêter sur le rapport du Directeur général concernant la situation des travailleurs et des citoyens dans les territoires palestiniens et les territoires arabes occupés. Nous suivons la réalité qui est bien plus horrible qu'elle n'est présentée dans ce rapport. Ce rapport fait appel à toutes les femmes et tous les hommes honnêtes de ce monde, à la conscience des travailleurs, des employeurs et des gouvernements afin de soutenir fortement le peuple et les travailleurs palestiniens jusqu'à la libération totale de leurs territoires, et l'institution et la reconnaissance dans un futur proche, d'un Etat palestinien avec Al-Qods comme capitale, ainsi que la libération de tous les territoires occupés au Golan, dans les fermes de Chebaa et au Sud-Liban.

Nous avons tenu, au début du mois de mai dernier, la quinzième conférence de l'Union générale des travailleurs du Soudan et nous avons pu élire tous les dirigeants de manière démocratique et transparente, à partir de la base et jusqu'au sommet de la pyramide syndicale, et ceci est la preuve du progrès réalisé au sein du mouvement syndical soudanais, notamment dans la représentation de la femme et de la jeunesse. La participation de la femme a atteint le taux de 25 pour cent, un taux qui avait été inscrit dans les lois syndicales.

Au début de cette année, le Soudan a organisé un référendum sur l'avenir du Sud-Soudan, conformément à l'accord de paix signé en 2005. Bien que le résultat soit contraire à la volonté du mouvement syndical, nous respectons le choix des habitants du Sud.

La région arabe a vécu des mouvements sans précédent, menés par des jeunes aspirant à une meilleure vie et des syndicalistes aspirant à une vie décente. Nous craignons que, si cette Organisation ne veille pas à l'application de ses principes et valeurs essentiels, une révolution ne se produise dans ses couloirs.

Nous espérons que cette Conférence sera de bon augure pour l'avenir de nos travailleurs et que notre Organisation pourra s'assainir, afin qu'elle arrive au sommet de sa productivité et nous mène vers la réalisation de la justice sociale et la prospérité pour tous les membres de notre société.

---

*Original arabe: M. AL-DARRAJI (travailleur, Iraq)*

Au nom des travailleurs d'Iraq, je voudrais vous souhaiter plein succès dans l'adoption des résolutions et recommandations nécessaires pour promouvoir les secteurs du travail, de l'emploi et de l'action syndicale.

L'Iraq a traversé, au cours des dernières années, une étape difficile et compliquée, et a accompli des réalisations importantes aux niveaux de la sécurité, de la stabilité et de la croissance économique. Le plan de développement national 2010-2014 et la stratégie nationale de réduction de la pauvreté cons-

tituent des pas sérieux sur la voie de la réforme de l'économie nationale et de l'édification d'une nouvelle expérience nationale qui respecte les traditions et les pratiques démocratiques et favorise les droits de l'homme. Ils sont importants aussi compte tenu du contexte international difficile que connaît la région arabe.

Le mouvement syndical s'est caractérisé par son esprit démocratique et l'extension de ses activités dans les secteurs privé, mixte et des coopératives. Il est ainsi devenu une force sociale et professionnelle dont l'influence est considérable dans les politiques sociale et de l'emploi. Le dialogue social s'est exercé dans des conditions de liberté totale d'expression, de consultation et de participation. La représentation tripartite dans les commissions techniques et des normes au sein du ministère du Travail et des Affaires sociales s'est faite sur la base du consensus. L'évolution rapide dans le secteur du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle exprime un esprit de compréhension et de dialogue sur les questions d'intérêt commun.

Nos rapports avec le ministère du Travail sont positifs, ce qui nous a permis de surmonter beaucoup de difficultés. Nous saisissons cette occasion pour remercier à ce propos le ministre du Travail.

Nous continuons à souffrir des politiques et des résolutions antérieures qui ont représenté un grave défi pour notre lutte syndicale. Il s'agit notamment de la résolution n° 150, de 1987, et de la décision n° 8750, de 2005, qui constituent une ingérence dans les affaires syndicales et une entrave à nos activités, sans compter les conditions difficiles créées par l'occupation.

Ainsi, notre Confédération a lancé un appel en faveur d'élections dans les secteurs privé, mixte et coopératif pour choisir des dirigeants syndicaux qui aient la confiance des travailleurs et représentent leurs ambitions dans les conditions de transition que nous connaissons. Nous espérons également recevoir le soutien de l'OIT pour assurer une prise de conscience des libertés syndicales, de la négociation collective et du dialogue tripartite en vue de renforcer la démocratie et la transparence et de parvenir à des élections libres et honnêtes. Nous remercions les organisations syndicales arabes et internationales qui soutiennent notre Confédération, et en particulier la Confédération internationale des syndicats des travailleurs arabes et la Confédération syndicale internationale.

Dans le cadre des rapports de cette 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, notre Confédération a été un membre actif dans le travail de modernisation de la législation du travail et d'élaboration de la politique nationale de l'emploi. En effet, nos syndicalistes connaissent la valeur du travail institutionnel pour l'organisation du marché du travail en vue d'améliorer l'efficacité des secteurs économiques et sociaux et de trouver des emplois décents, vu que la pauvreté et le chômage sont deux fléaux dans notre société.

En conclusion, je voudrais dire que les travailleurs d'Iraq soutiennent les travailleurs et le peuple palestiniens dans leur lutte en vue de créer leur Etat démocratique et de faire reconnaître leur droit légitime à l'indépendance totale pour l'instauration de leur Etat. Nous dénonçons l'attaque féroce menée contre le mouvement syndical et les licenciements abusifs au Bahreïn et nous demandons au gouvernement du Bahreïn de respecter les activités syndicales et de

faire réintégrer dans leur emploi les travailleurs qui avaient été licenciés.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> JONG (employeuse, Kiribati)*

---

Au nom de l'Organisation des principaux employeurs de Kiribati, j'ai l'honneur et le privilège de m'adresser devant la 100<sup>e</sup> session de cette Conférence historique.

Kiribati est devenue Membre de l'OIT en 2000 et, depuis lors, nous avons poursuivi nos efforts en étroite collaboration avec le BIT par le biais de la coopération des employeurs et des travailleurs afin d'appliquer les politiques de l'OIT et de réaliser nos objectifs nationaux pour trouver des solutions à tous les problèmes d'emploi et de travail. Pour faire face à ces problèmes, nous comprenons bien que l'OIT doit veiller à ce que ses objectifs soient atteints par le biais d'un travail décent pour les travailleurs domestiques, de la sécurité sociale, de la protection sociale et d'un traitement équitable pour assurer la justice et la paix sur le plan économique et partout dans le monde.

Avec une population d'un peu plus de 100 000 personnes, Kiribati est toujours confrontée à de nombreux problèmes, notamment le manque d'emplois, qui est lié aux problèmes sociaux engendrés par la pauvreté étant donné que la population ne dispose pas d'un revenu suffisant pour répondre à ses besoins quotidiens. Même si l'absence d'une couverture sociale suffisante et de possibilités de travail décent est un défi majeur pour notre pays, en tant qu'employeur moi-même qui ai l'expérience de ce type de problème, je voudrais insister sur le fait que dans le cadre de ses politiques d'intervention, l'OIT devrait tout d'abord centrer son action sur la création d'emplois et rechercher, de concert avec notre gouvernement, des solutions pour résoudre ce problème et, ensuite, aborder les autres objectifs tout aussi importants du travail décent pour les travailleurs domestiques, ainsi que de la protection sociale et de la sécurité sociale.

Le problème du manque d'emplois dans notre pays est grave au point que chaque jour, un nombre

croissant de personnes viennent frapper aux portes des employeurs à la recherche désespérée de n'importe quel travail. Nous pensons qu'il s'agit d'un problème essentiel, qui prive les individus de liberté, de dignité, de paix intérieure et qui aggrave donc les problèmes sociaux.

Je suis heureuse de signaler que les employeurs du secteur privé de Kiribati ont beaucoup contribué à résoudre le problème et se sont constamment efforcés de développer leurs activités afin de créer un grand nombre d'emplois. Dans le même temps, les employeurs ont été confrontés aux conséquences de la crise financière, et donc à des charges accrues, non seulement de la part des gouvernements mais aussi de la part des autorités locales et des conseils nationaux. Pour les employeurs, certaines de ces charges sont inutiles et entravent la croissance des affaires et des entreprises. Nous savons bien qu'il ne peut pas y avoir d'emplois durables sans entreprises viables et que la création d'emplois ne peut être garantie lorsque les entreprises sont mises à mal par la crise financière. A ce stade, j'aimerais saisir cette occasion pour demander à l'OIT de se concentrer sur ce problème car nous sommes tous convaincus que la croissance économique entraîne la croissance de l'emploi. Je suis sûre que l'OIT peut opérer ce changement par une collaboration étroite avec notre gouvernement et tous les Etats Membres, en particulier les pays en développement qui sont confrontés à des problèmes similaires.

Je suis convaincue que si nous travaillons de concert et en coopération étroite avec tous nos partenaires sociaux et de développement, nous serons en mesure de surmonter nos problèmes sociaux et de fournir de l'amour et de l'espérance à tous les êtres humains qui ont besoin d'aide et d'une vie meilleure.

Le rêve de l'OIT d'un monde meilleur et en paix pour tous sera ainsi réalisé.

*(La séance est levée à 13 heures.)*

## TABLE DES MATIÈRES

Page

### *Huitième séance*

Rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général: discussion ( <i>suite</i> ) .....	1
---	---

.....  
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur  
• l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux  
• délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne  
• pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur  
• Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.  
• .....